

BAGUER

Morvan

Bulletin d'informations communales

Directeur de la publication Olivier Bourdais

Imprimerie Doloise - 02 99 48 13 21



N°66
DÉCEMBRE
2022

Meilleurs vœux
2023

Mémento

MAIRIE

1, rue du Commandant Lecossois
02.99.48.09.01
mairie.baguermorvan@wanadoo.fr
www.baguer-morvan.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi :08h30 - 12h15
Mardi et vendredi :08h30 - 12h15
..... et 14h00 - 17h00
1^{er} samedi du mois : 09h00 - 12h00

Pendant les vacances scolaires ouverture
les matins de 08h30 à 12h15
En Juillet et Août Fermeture le samedi
matin.

CCAS / SAAD

**Permanence CCAS/SAAD,
Mme Pauline Pestel, Coordinatrice**

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h00 - 16h00
Mardi et vendredi : 09h00 - 12h00
Et sur rendez-vous 02.99.89.25.88
coordinatrice.saadbm@gmail.com

1 bis rue du Commandant Lecossois

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

3, Place de l'Eglise
02.23.15.74.54
bibliotheque.baguermorvan@orange.fr

Horaires (hors vacances scolaires)

Lundi :16h30 - 18h30
Mercredi et samedi :10h00 - 12h00

DECHETERIE

La Janaie, route de Pontorson
Carte d'accès gratuite obligatoire,
formulaire disponible en mairie

Lundi, mardi et vendredi : ... 14h00 - 17h00
..... (horaires d'été 18h00)
Mercredi et samedi :09h00 - 12h00 et
..... 14h00 - 17h00 (horaires d'été 18h00)

RAMASSAGE DES POUBELLES

Ordures ménagères

Dans le bourg : mardi
En campagne dans les conteneurs : mardi

Tri sélectif

Bourg et campagne : jeudi

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15
POMPIERS : 18
POLICE / GENDARMERIE : 17
GENDARMERIE DE DOL : 02 99 48 02 40
VIOLENCES AUX FEMMES : 3919



Sommaire

La vie municipale

Le mot du maire	3
Site internet - minorité	4
CCAS - Village d'Or	5

La vie communale

Les écoles	9-11
Bibliothèque	11
Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve	12
Les aménagements & Evénements	13-17

Budget

18-19

Urbanisme

20-21

L'état Civil

22-26

La vie associative

Sportives	27-31
Divers	32-35

Informations partenaires

Communauté de communes	36-38
Pays de Saint-Malo - SAGE	39-40

Informations pratiques communales 41-43



Chères baguerroises,
Chers baguerrois,

Une nouvelle année se termine déjà. Après les deux années 2020 et 2021 particulièrement compliquées, notamment en raison de la pandémie, un effort important a relancé l'animation locale en 2022. Toutes les associations ont repris avec plaisir leurs activités sportives et culturelles. La commune a pu, entre autres, relancer la Fête de la Musique le 25 juin 2022 et proposer de nombreuses activités variées grâce à un beau tissu associatif riche de ses bénévoles.

La rentrée scolaire 2022/2023 s'est bien déroulée avec un effectif stable et les enfants ont retrouvé la même équipe pédagogique. Pendant la crise sanitaire, la restauration scolaire avait lieu à la Salle du Grand Verger. Nous avons pris la décision de continuer sur le même lieu, ce qui nous a permis d'aménager de nouveaux horaires pour qu'ils soient mieux adaptés au temps scolaire et à la sieste des tout-petits. Tout cela s'est déroulé en étroite collaboration avec les deux écoles. Nous remercions les deux directrices pour les échanges toujours très constructifs.

Pour Baguer-Morvan, l'un des enjeux importants de l'année 2022 a été la présentation de la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) commencé sous la mandature précédente. Le PLU sert à prévoir l'urbanisation, l'aménagement de la commune, la protection de l'environnement dans le respect des règles imposées par les services de l'Etat.

Le 24 juin 2022, nous avons adressé notre projet arrêté de PLU. Un avis défavorable nous a été retourné le 20 septembre suivant car nous ne répondions pas à la nouvelle loi « Climat et résilience » qui vise l'absence de toute artificialisation nette des sols en 2050. Avec notre cabinet d'études, nous allons tenir compte des différentes remarques des services de l'Etat et de la Chambre d'Agriculture pour réétudier notre projet. Les

habitants de Baguer-Morvan en seront régulièrement informés.

Le travail et l'investissement des élus et des agents communaux - les forces vives de la commune - nous permettent d'avancer.

Après deux années compliquées pour notre SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile), je tenais à remercier nos aides à domicile qui mettent toute leur énergie pour assister les bénéficiaires. Nous rencontrons, comme dans beaucoup de métiers, des soucis de recrutement. Tout est mis en œuvre pour la bonne gestion de notre SAAD dans le respect du plan d'aide de nos bénéficiaires. Avec l'aide des familles, nous devons accompagner nos aînés dans leur vie quotidienne, leur permettant ainsi de rester le plus longtemps possible chez eux. Je reste à l'écoute de chacune des familles pour échanger.

Pensez à consulter régulièrement le site internet de la commune. Vous y trouverez des informations sur la vie communale.

La lecture de ce bulletin vous permettra de voir que nous poursuivons nos objectifs (développer, entretenir, veiller à l'attractivité économique) et d'apprécier les efforts de nos associations pour animer la commune.

Je vous donne rendez-vous à la cérémonie des vœux qui se déroulera à la Salle du Grand Verger le Samedi 7 Janvier 2023 à 11h.

Avec l'équipe municipale, nous donnons également rendez-vous aux nouveaux arrivants et aux nouveaux-nés 2022 le dimanche 29 janvier 2023 à 10h30 à la Salle du Grand Verger.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023. Que celle-ci soit la plus heureuse possible pour profiter des moments de bonheur et de réussite.

Olivier BOURDAÏS



Mairie
Baguer-Morvan

ÉCRIRE À VOS ÉLUS

Les élus sont à votre écoute pour échanger
Monsieur le Maire, Mairie de Baguer-Morvan, 1 rue du Commandant Lecossois
mairie.baguermorvan@wanadoo.fr

Nom / Prénom :

Tél. :

Mail :

.....

.....

.....

.....

Site internet

Le site internet « www.baguer-morvan.fr » offre une multitude d'informations sur la vie municipale, l'action sociale, les divertissements, les renseignements pratiques...

Il est mis à jour régulièrement par la mairie dès qu'une association, un organisme lui communique un article à faire paraître.

Les comptes-rendus des délibérations du Conseil Municipal sont consultables sur le site internet ou à la mairie.



Application mobile IntraMuros : tout le territoire dans votre poche !

1. Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone

2. Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application

3. Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets

Réglez vos notifications pour ne rien louper !

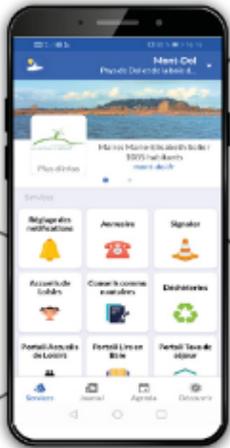
Découvrez des idées de balades, les événements, les actualités communales, intercommunales et/ou associations, commerces... Ainsi que toutes les informations pratiques (annuaire, menu des cantines, sondages...)

Signalez un problème

Flashez-moi !

Avec la participation financière de



Tous les habitants de la Communauté de communes ont désormais accès aux informations du territoire via l'application mobile "IntraMuros"

IntraMuros qu'est-ce que c'est ?

Cette **application gratuite** vous permet de vous informer, recevoir les alertes, prendre connaissance des événements, des actualités, des lieux à visiter et des services de votre commune, de la Communauté de communes et des alentours ! Retrouvez également vos commerces, associations, professionnels de santé de proximité !

La Communauté de communes a souscrit à l'abonnement pour ses 19 communes.

Expression de la minorité

Après l'absence de réponse, les mensonges

L'article L2122-23 du CGCT impose à Monsieur le Maire de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal. Lors de la réunion du 28/02/2022, il a délibérément menti en ne voulant rien dévoiler des courriers échangés depuis son élection sur une affaire précise. Peut-on parler de gestion occulte ? En tous cas, je veille à ce que toutes les affaires de la commune soient débattues de la manière la plus transparente.

Formations

Avec 3 formations à mon actif, je suis plus formé que l'ensemble des autres conseillers. C'est lors d'une formation que j'ai appris que j'avais droit à une représentativité plus large.

Commissions

Les dispositions de l'article L2121-22 du CGCT : «imposent, pour les commissions que forme le conseil municipal et

dont il détermine librement le nombre de membres, que soit recherchée, dans le respect du principe de représentation proportionnelle, une pondération qui reflète fidèlement la composition de l'assemblée municipale et qui assure à chacune des tendances représentées en son sein la possibilité d'avoir au moins un représentant dans chaque commission » (CE, 26 septembre 2012, n° 345 568).

Ce qui fait que j'ai demandé officiellement à être dans toutes les commissions. J'y apporterai mon aide pour que ce déroule au mieux celles-ci, en portant la voix de chacun, dans l'intérêt commun.

A suivre...

Guillaume Bétend
Baguer-Morvan-collectivement@proton.me
06.30.60.44.07

C.C.A.S



Aide administrative
Informe
Ecoute
Orienté

Accompagnement social
Lutte contre l'exclusion
Aide et Accompagnement
 (aux personnes âgées, aux enfants,
 aux personnes handicapées, aux
 familles en difficulté)

Pauline PESTEL, nouvelle coordinatrice



Nous souhaitons la bienvenue à **Pauline PESTEL**, nouvelle coordinatrice du CCAS / SAAD qui a remplacé Laurène MENUET, partie vers de nouveaux horizons.

Pauline a pris ses fonctions le 7 Novembre 2022, vous la retrouverez au sein du bureau CCAS du mardi au vendredi de 9h à 12h et le lundi après-midi de 14h à 16 h ou sur rendez vous au **02.99.89.25.88** / mail : coordinatrice.saadbm@gmail.com.

Elle se tient à votre disposition afin d'apporter **une solution la mieux adaptée à vos besoins**. Elle coordonne aussi l'équipe d'Auxiliaires de Vie des familles du Service d'Aide A Domicile.

Merci de lui réserver le meilleur accueil possible.

Atelier Equibr'âge

En partenariat avec l'Ageclic et l'association Kiné Ouest Prévention, le CCAS a convié les plus de 60 ans à une conférence sur les bienfaits de l'activité physique adaptée pour les séniors. **Animé par Magali BROCCETTO**, kinésithérapeute, 15 personnes étaient venues l'écouter et ont participé aux exercices proposés. Dix ateliers de gym santé séniors d'1h30 leur ont été offerts chaque lundi de fin février à début mai 2022.



Départ en Retraite Joceline LEMENANT



La jeune retraitée a toujours été au service de la commune, avec une première période au service d'aide à domicile de décembre 1993 à août 1999. Elle revient au SAAD à mi-temps en février 2003, jusqu'à son départ à la retraite. Son autre mi-temps se déroulait à la Chèvrerie du Désert.

« **Vous avez toujours su vous adapter aux différentes crises, tout en restant vigilante. Vous avez joué un rôle essentiel dans notre commune, toujours à l'écoute des plus âgées et des plus fragiles** », a exprimé le maire, se faisant l'écho de tout le personnel du SAAD.

Collecte pour l'Ukraine

Extrait de l'article Ouest-France du 9 Mars 2022

La collecte prendra fin mardi 15 mars 2022. « Les mairies sont submergées par les dons. À un moment il faut savoir s'arrêter pour gérer l'afflux », analyse Jean-Claude Berthelot. Pas plus tard que ce mercredi matin, *des élus de Baguer-Morvan (Ille-et-Vilaine) ont pris la route pour convoyer à Betton les dons de leur commune* de 1 600 habitants. Dans les cartons, beaucoup de vêtements, qui s'entassent

par paquets au fond du hangar. « L'ambassade de France en Ukraine insiste : il faut en priorité des produits d'hygiène et du matériel de premiers secours ».

Remercions toutes les personnes de la Commune ayant fait des dons (hygiène, vêtements, matériel de premier secours...).

Un élan de solidarité remarquable et réactif.



**ATELIER PEPS EUREKA
FEVRIER 2023**

Un cycle de 5 ateliers vise à découvrir pourquoi stimuler sa mémoire, comment s'exercer à travers de jeux et comment appliquer les conseils dans sa vie de tous les jours.

Nous vous communiquerons les dates définitives ultérieurement.
Soyez vigilant !!

Repas des Aînés

Après deux ans de distribution de colis, ce moment de rencontre a pu permettre à chacun et chacune de se retrouver dans une ambiance conviviale. 132 convives ont ainsi pu profiter d'une journée sur le thème de la Route du Rhum – Guadeloupe

Mr DUPUY Pierre, 95 ans et Mme GAUTIER Germaine, 91 ans



Service Aide et Accompagnement à Domicile (S.A.A.D)

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D) assure au domicile des personnes des prestations de services ménagers et des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne (l'entretien du logement, l'entretien du linge, la préparation des repas, les courses, l'aide à la toilette, l'aide à l'habillage et au déshabillage). Les services d'aide à domicile ne peuvent pas se substituer à l'infirmière (l'auxiliaire de vie peut effectuer une toilette mais pas de soins).

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

s'adressent aux personnes âgées, aux personnes dépendantes et aux personnes handicapées.

Une aide financière du département ou de la caisse de retraite peut permettre de financer l'intervention d'une aide-ménagère. La demande doit être adressée soit au centre communal d'action sociale, soit à votre caisse de retraite, en fonction des ressources de la personne concernée.

Un dossier de demande devra être retiré auprès du CCAS (02.99.89.25.88) ou auprès de la caisse de retraite principale.



Le Métier d'Auxiliaire de Vie

Les métiers du grand âge sont en plein essor. L'allongement de la durée de vie nécessite de repenser la façon de prendre soin de nos aînés. Ces métiers sont recherchés, se spécialisent et acquièrent de la technicité. L'auxiliaire de vie accompagne la personne dépendante dans son quotidien afin de favoriser son maintien à domicile tout en assurant sa sécurité et son bien-être. Un métier de sens et de vocation, nécessitant des compétences et des qualités diverses.

Les **qualités** et **compétences** requises d'une **Auxiliaire de vie** :

- Elle doit posséder un grand **sens de communication**,
- Elle doit être à **l'écoute de la personne aidée et des aidants**,
- Elle doit posséder un **sens du contact et de l'empathie** afin d'établir un lien de confiance avec la personne et son entourage.

De nombreux témoignages des auxiliaires de vie évoquent la fierté qu'ils ont à exercer ce métier à travers l'expression de la satisfaction personnelle que leur procure le fait de venir en aide à des personnes vulnérables. Les notions de « sens », d'« utilité » sont très présentes dans leur description du métier :

« Ce métier nous apprend tous les jours des choses et surtout nous apporte beaucoup d'affection et de reconnaissance. Je pense qu'aider une personne est vraiment la plus belle chose que nous puissions vivre et nous nous le vivons au quotidien » « Être auxiliaire de vie c'est donner la possibilité à des personnes de rester dans leur milieu de vie et de partager leur sagesse de vie ».
« C'est un métier enrichissant humainement qui vous permet de vous rendre utile et fière de ce qu'on accomplit ! »

Qu'est-ce qui vous rend fier(e) d'exercer ce métier ?

«

Aider des personnes à pouvoir continuer à vivre chez elles

»

«

Faire rire des personnes seules et tristes

»

«

Soulager les proches (conjoint, enfants...)

»

«

Apporter du réconfort à des personnes fragiles

»

«

Rendre impeccable un logement qui ne l'était pas avant mon arrivée

»

«

Redonner de la dignité aux personnes que j'accompagne

»

Merci aux auxiliaires de vie



Vous vous reconnaissez, n'hésitez pas à rejoindre nos équipes.

«

Donner de l'amour aux personnes que j'accompagne

»

«

Savoir que les personnes que j'aide m'attendent avec impatience

»

«

Faire accepter mon aide à des personnes très réticentes au départ (gagner leur confiance)

»

La Vice-Présidente du CCAS,
Sylvie COMMEREUC

Le Village d'OR

Enfin !! Après ces temps difficiles de confinement et d'isolement nous avons eu grand plaisir à nous retrouver. Quelques bénéficiaires nous ont rejoints aux animations pour partager des moments de convivialité avec entre autre galette saucisse chez Ginette, médiathèque à Pleine-Fougères, sortie à la base de loisirs à l'étang du boulet à Feins, repas au Mac Do à Combourg, plancha au village d'or, cinéma à Combourg.

A tous et toutes nous vous souhaitons **tous nos meilleurs vœux de bonne santé**, de paix et continuons à vivre d'autres évènements en 2023.

Merci à tous pour votre dynamisme.

Bernadette et les seniors du village d'or

Photos : pique-nique à Avranches, Parc de la briantais à Saint-Malo, tonte des moutons à Roz-sur-Couesnon, activités ludiques et activités gourmandises...



Ecole Publique Vincent Van Gogh



« **La curiosité des enfants est un penchant de la nature qui va comme au-devant de l'instruction. Ne manquez pas d'en profiter.** » **Fénelon**

Dès septembre, les CM ont pris le train à Dol de Bretagne direction Rennes où ils ont passé **4 jours à découvrir la ville de Rennes** à travers différents jeux de pistes. Ils ont ainsi pu comparer leur commune avec la ville de Rennes. Ils ont observé les traces du passé de l'époque gallo-romaine lorsque la ville s'appelait Condate, au cap Mail en passant par les portes Mordelaises. Accompagnés par Anthonin, animateur de la Ligue de l'Enseignement et par Martin Chemin et Sandrine Gézéquel, leurs enseignants, ils ont aussi pris le temps d'aller à la rencontre des œuvres d'art, de découvrir les espaces verts (le jardin du Thabor et les prairies Saint Martin). Ils ont visité le Parlement de Bretagne, lieu emblématique qui a fait de Rennes notre capitale régionale. Ils ont fait de la mosaïque comme Isidore Odorico dont ils ont découvert les œuvres en ville. C'est avec un grand enthousiasme qu'ils ont pu être les premiers à emprunter la ligne B du métro rennais dès son jour d'ouverture. Quoi de mieux que le métro pour mettre au repos les pieds bien sollicités par les kilomètres parcourus pendant le séjour. Un séjour inoubliable pour les yeux mais aussi pour les pieds (15000 à 25000 pas par jour). Ils ont largement rempli les 30 minutes de sport par jour comme le préconisent les programmes scolaires !

La semaine suivante, ce fut la **semaine vélo**. Ils seront à coup sûr prêts pour les jeux olympiques de 2024 ! Les autres classes feront aussi une semaine vélo la semaine précédant le Trophée de l'écolier cycliste afin de préparer un maximum d'enfants à venir à vélo à l'école chaque jour. Nous comptons bien remporter le trophée cette année comme en 2021 ! Les élèves de CM participeront aussi au projet Mobilité de la Communauté de Communes.

Parallèlement à ces actions autour des

mobilités, nous poursuivons notre travail sur le développement durable. Les élèves de la GS au CE2 ont été retenus pour participer au projet Watty sur l'énergie proposé par le SDE35. Toutes les classes profiteront des animations autour de l'eau de la rivière et du robinet offertes par le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude et accompagnées par des animateurs de la Maison de la Baie. En conseil de classe, des élèves ont aussi décidé d'organiser **une marche verte pour ramasser les déchets**. Et pour que cette action ne reste pas isolée, à chaque sortie (pour se rendre en sport chaque semaine par exemple) nous nous déplaçons toujours avec un sac poubelle et 2 porteurs de gants : « **Si chacun fait un peu, c'est tout le monde qui gagne !** »

L'alimentation a une place importante dans l'éducation. Nous avons participé avec grand plaisir à la semaine du goût. Au-delà des dégustations et ateliers cuisine en classe, les élèves de CP et CE se sont rendus à Dol pour voir les commerces de bouche. Les CP ont pu aller faire leurs courses à la boulangerie-épicerie de Bagger Morvan pour réaliser un goûter artistique. Nous remercions tous les commerçants pour leur accueil bienveillant. Nous avons également décidé de **partager un petit déjeuner en classe à chaque veille de vacances**. A chaque fois, une classe prévoit le

menu en tenant compte du travail de l'année dernier « les petits déjeuners à l'école » et s'occupe de la mise en place. C'est ainsi que le 21 octobre, les CM2 ont épluché plusieurs kilos de pommes offertes pour faire de la compote pour toute l'école. Ils avaient choisi d'accompagner cette compote de l'excellent yaourt du lycée des Vergers et de muesli. Tout le monde s'est régalé et nous avons tous apprécié ce moment de convivialité.

Et pour tous ceux qui s'interrogent sur cette étonnante installation sur le parvis de l'église à l'automne et au printemps, il s'agit de notre « **Grande lessive** ». Dans le monde entier, à une date fixée par les organisateurs, tous les participants accrochent sur des cordes à linge des œuvres réalisées en fonction du thème donné. Le 20 octobre, c'était « la couleur de mes rêves ». La seule contrainte : format A4 et devant tenir avec des pinces à linge.

Enfin, à nouveau accompagné par Dorothee Liège, **un grand projet théâtral** autour des contes verra le jour entre janvier et fin mars pour enrichir le parcours artistique de nos élèves. Vous êtes d'ores et déjà tous chaleureusement invités à la représentation dont la date sera précisée sur le tableau d'affichage de l'école.

Mais en attendant, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année. **Prenez soin de vous et profitez des plaisirs simples. Il n'en manque pas !**

L'équipe enseignante de l'Ecole Primaire Publique Vincent Van Gogh.

L'équipe	
CM2	Sandrine Gézéquel
CM1	Martin Chemin
CE1-CE2	Karine Duprey
CP	Lucie Landais
PS - MS	Marie Prigent
TPS-GS et direction	Marie-Claudine Poitou
Contact	
Tel élémentaire	02 99 48 16 94
Tel maternelle	02 99 80 95 16
Mail	ecole.0350114J@ac-rennes.fr



Les P'tits Bouts

L'association des parents d'élèves de l'école publique Vincent Van Gogh a élu son nouveau bureau et accueilli de nouveaux membres lors de l'Assemblée Générale le 16 Septembre 2022.

L'équipe	
Présidente	Alexia RICHARD
Secrétaire	Roxanne GALAIS
Trésorière	Amandine ALONSO
Membres	Fabrice RASTEL, Lucie ENAUT, Eric ORIOL, Laëtitia SPILL, Daniella RIBEIRO, Anne-Sophie ALLIO, Alain SERMET
Nouveaux membres	Laëtitia HIGNARD, Joao Paulo RIBEIRO, Frédéric JALAD

- Association de l'Ecole Publique Vincent Van Gogh

Au programme cette année 2022 - 2023 :

- Sortie Classe ville (CM1-CM2 en septembre)
- Vente de chocolats (décembre)
- Braderie Puériculture (20 novembre), nous en profitons pour remercier l'entreprise Goupil pour les banderoles.
- Vente de gâteaux à chaque vacances scolaires
- Spectacle de théâtre (Mars)
- Fête de l'école (Juin)

Nous espérons effectuer toutes nos actions pour apporter notre aide aux sorties scolaires et pour les projets éducatifs.



Ecole Privée Saint Thomas de Villeneuve



Chers baguerrois et baguerroises,

L'année scolaire est à présent bien lancée et les enfants ont repris leur quotidien. Celui-ci est rythmé par des **apprentissages fondamentaux**, agrémentés de **sorties, interventions et animations qui permettent de consolider les notions étudiées.**

Cette année, le **cirque est à l'honneur** à l'école St Thomas de Villeneuve ! Les enfants donneront leur représentation le vendredi 7 juillet. Le chapiteau s'implantera sur le terrain des sports le samedi précédent. Assister au montage du chapiteau et à son installation est déjà tout un spectacle... Toute la semaine, les enfants découvriront les arts du cirque et son histoire. Après avoir testé tous les numéros, ils en choisiront un, qu'ils présenteront aux familles lors de la grande représentation de vendredi soir.

Le mois de juillet est encore loin et bien des choses se passeront d'ici là. Nous pouvons d'ores et déjà noter

l'intervention de notre musicienne Gaëlle qui intervient auprès des élèves depuis quelques années. Une sortie « en ville » sera effectuée également par les élèves et permettra de développer les connaissances acquises dans le cadre de la découverte du monde.

Les plus grands s'intéressent plus particulièrement à l'eau avec l'intervention des eaux de Beaufort. Déjà sensibilisés l'année dernière, ils poursuivent leur travail dans ce domaine et apprennent à préserver cette ressource. Les cycles 1 et 2 quant à eux seront particulièrement sensibles à la vie des petites bêtes avec l'étude des milieux naturels tels les marais de Sougéal.

La **journée anglaise** du mardi 6 décembre est l'occasion pour tous d'une journée festive, différente et riche en apprentissages. Les élèves, habillés en petits écoliers anglais, participent toute la journée à des ateliers (découverte du pays, culture,

cuisine, chants), déjeunent d'un repas anglais le midi (fish and chips) et clôturent cette belle journée par un indispensable Tea Time. Un très beau moment de convivialité.

Grâce aux actions conjointes des deux associations de l'école (l'APEL et l'OGEC), **la cour a poursuivi ses travaux d'embellissement** avec l'installation de deux nouvelles structures de jeux. La cour de récréation a été agrandie et la pelouse refaite... un bonheur pour la récréation des enfants.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année,

Sylvie DUROCHER et l'ensemble de l'équipe des écoles St Thomas de Villeneuve & Sacré-Cœur.

Pour suivre le quotidien de nos élèves, consultez notre blog à l'adresse suivante !

<https://ecolestthomasbagemorvan.toutemonecole.fr/>





APEL

Ecole Saint Thomas de Villeneuve



L'association des Parents d'élèves de l'École St Thomas de Villeneuve a démarré l'année avec une équipe renforcée de nouveaux membres concrétisant de nouvelles actions et projets dans la continuité des équipes précédentes. Le bureau et la présidence ont changé.

Bilan 2022 :

L'APEL a organisé plusieurs actions :

- Vente de gâteaux avec l'aide des parents d'élèves au sein de l'école
- La photo avec le Père Noël ainsi qu'une journée de Noël
- Séjour au Puy du fou pour les CE2-CM1-CM2 / Séjour à Brocéliande pour les CP-CE1

L'APEL et l' OGEC ont également contribué à l'achat de deux nouvelles structures sur le site de Baguer-Morvan. Les tracés de la cour ont été effectués et de nouvelles draisiennes achetées, ainsi que deux Albizia, un sur le site de Baguer-Morvan et un sur Roz-Landrieux.

Sur Roz-Landrieux un coin papotte avec un joli salon vient agrémenter la cour des CP ainsi qu'un nouveau panier de Basket et un nouveau panneau de signalisation sur le mur de l'école.



Bibliothèque

Cela fait trois ans que la bibliothèque a ouvert ses portes au centre du bourg. Les débuts ont été marqués par l'informatisation de tous les livres et les contraintes liées au Covid. Aujourd'hui les bénévoles équipent et enregistrent les nouvelles acquisitions. Elles gèrent également les réservations des lecteurs sur le portail numérique « Lire en Baie » ainsi que la navette entre les bibliothèques mise en place par la Communauté de Communes en partenariat avec la Poste.

La semaine du 20 au 24 juin, dans le cadre de l'opération « Lire c'est partir » Sylvie Commereuc, Vice-Présidente

de la Communauté de Communes, en charge de la Lecture Publique, est venue remettre un livre aux élèves de Grande Section des deux écoles.

Pendant les vacances de la Toussaint, les bénévoles de la bibliothèque ont accueilli les enfants du Centre de Loisirs de Baguer-Morvan. Avec leurs animateurs ils ont écouté ou lu des histoires, joué à des jeux de société ou continué le puzzle collectif.

Lors des permanences, vous trouverez un large choix d'albums, romans, BD, documentaires, CD et DVD pour enfants et adultes.

Découvrez aussi l'univers des livres en gros caractères, une lecture agréable grâce aux caractères agrandis et à la



Voici le nouveau bureau de l'APEL :

Présidente	Emeline GUILLIER
Trésorière	Magalie LE HAN
Co Secrétaires	Lucie GUERIN et Typhaine BERTEL
Les Membres	C.DENIAUD, P.BETEND, A.LECLANCHER, V.THEBAULT, N.MOREAU, S.MOREAU, C.DELALANDE, S.GUERIN, M.RIDARD, C.LOUYER, M.ROUSSEL, A.SMITH, E.CHEVALIER, A.HASARD, S.ETIENNOUL, J.DOMIN, N.VIGNOLES, J.LECLANCHER, A.LEFEUVRE, VALIX, D.BAUX, F.LUBERT, C.LEFRANCOIS

Calendrier de l'année 2022-2023

Au niveau des propositions de nos ventes, nous commençons l'année par une vente de gâteaux ST Michel, notre traditionnel calendrier avec nos enfants, des sapins et des chocolats pour Noël, suivi d'une vente de saucissons et de gavottes.

Une collecte de papier aura lieu courant d'année avec la mise à disposition d'une benne à Roz-Landrieux.

- Le 5 mars aura lieu notre vide-greniers à la salle des sports de Baguer-Morvan.
- Le 8 mai, ce sera le tour du vide-greniers en extérieur dans le bourg de Roz-Landrieux.
- En juin, nous clôturerons l'année scolaire, avec une semaine de formation dans un cirque sur chaque site, dans la joie et la bonne humeur, avec le spectacle final des enfants.

mise en page aérée. Ce fond rassemble essentiellement des romans adultes. Nous y ajouterons des biographies et des documentaires pour répondre à la demande des lecteurs.

Depuis peu, une nouvelle sélection de livres « Facile à lire » est proposée et s'étoffera petit à petit. Il s'agit de livres accessibles à tous les lecteurs dont des lecteurs occasionnels ou qui reprennent la lecture.

N'hésitez pas à entrer dans votre bibliothèque !

Elle est accessible à tous. **Gratuite**, une simple inscription vous permet d'accéder à toutes les bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St Michel. Toute l'équipe vous souhaite un joyeux Noël et une Bonne Année 2023

Les bénévoles assurent également trois permanences par semaine :

Rappel des permanences :
 Lundi : 16h30 – 18h30 - Mercredi : 10h – 12h
 Samedi : 10h – 12h et le lundi après-midi, l'accueil des classes

Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve

La nouvelle identité de l'Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve



Dans le cadre de l'élaboration de son nouveau projet stratégique 2021-2025, l'Hospitalité a mené une réflexion large et concertée sur son identité. Ce travail l'a conduit à redéfinir sa charte graphique. Ainsi, l'établissement dispose aujourd'hui d'un **nouveau logo, plus simple et épuré**, réaffirmant en toutes lettres l'Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve. Il s'accompagne d'une nouvelle signature qui traduit la conviction qui anime les

professionnels de l'Hospitalité : « **prendre soin, c'est d'abord créer un lien** ».

Cette nouvelle identité a inspiré l'équipe de restauration emmenée par son chef Pascal RUQUAY qui a décliné **le nouveau logo sur un dessert** aussi beau que bon !

Ça déménage à l'Hospitalité !

Depuis plusieurs mois, une réflexion était menée avec les représentants des résidents, les représentants des familles et les représentants des usagers, pour améliorer l'accompagnement des résidents de l'Unité de Soins de Longue Durée (USLD), en particulier la prestation du service du déjeuner. En effet, la configuration des salons de restauration, répartis sur deux petits espaces distants, manquait de convivialité, puisqu'elle ne permettait pas de regrouper l'ensemble des résidents sur une même salle.



Ainsi une **opération de permutation des 1^{er} et 2^{ème} étages**, dont la configuration des chambres est strictement identique, s'est déroulée sur toute la journée du 4 octobre. L'installation des résidents d'USLD au 1^{er} étage (étage initialement destiné aux patients de soins de suite et de réadaptation qui déjeunent en chambre) leur permet dorénavant de **prendre le déjeuner tous ensemble** dans une grande et belle salle lumineuse, adjacente à la salle à manger des résidents de l'EHPAD. Par ailleurs, des patios sont directement accessibles à cet étage pour les résidents qui souhaiteraient s'aérer sans avoir à descendre au rez-de-chaussée.

Ce déménagement, qui a concerné une soixantaine de résidents et patients, a mobilisé toutes les équipes soignantes, logistiques et administratives qui, dans la bonne humeur, ont déplacé près de 38m³ de matériel !

Argent de poche

Le dispositif a été renouvelé cet été, 6 jeunes de 17 ans ont travaillé à l'entretien du cimetière, au nettoyage des tables et chaises des 2 salles des fêtes, au grand ménage de l'école... Merci à Nolann Mouchoux, Lucie Couraillon, Lorette Pichon, Océane Mavre, Clémence Saliot-Derriencourt et Jade Commereuc.

Cette opération sera reconduite l'été prochain. Les jeunes de 17 ans pourront retirer un dossier d'inscription courant Mai 2023



Halloween

A l'occasion d'Halloween, les enfants de l'accueil loisirs de passage à la mairie ont reçu des bonbons.

Père Noël

Cette année encore, le Père Noël a déposé sa boîte aux lettres sur le parvis de la mairie. De nombreux enfants lui ont écrit et en retour les lutins de la mairie leur ont répondu et offert une petite friandise.



Schéma Directeur d'Assainissement

L'étude est en cours depuis février 2021 et le rapport final est prévu pour fin d'année. Hormis la vallée, notre réseau d'eaux usées est d'assez bonne qualité. Il est important que les **eaux pluviales soient séparées des eaux usées**. Des contrôles inopinés sont réalisés tous les ans.

Phase 1 : Le réseau d'eaux usées



Radar pédagogique

Un radar pédagogique est positionné successivement en différents points de la commune. Il permet de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse et également de prévoir si besoin d'effectuer des contrôles de vitesse.

Coût : 1 460 € HT Subventionné par les amendes de police : 598.60 € HT



Eglise

Suite au diagnostic effectué par le cabinet Proux, Mr Giraud, chargé de mission développement local du Département, préconise un diagnostic complémentaire au plus près de la charpente avec mise en place d'une ligne de vie. Le constat final nous permettra de poursuivre notre réflexion d'ensemble et d'engager un planning de travaux.



Les enfants votent

Au moment des élections présidentielles de juin 2022 et à la demande de la direction de l'école publique, des classes du primaire sont venues en mairie découvrir le déroulement d'une élection.

Les enfants avaient préparé des bulletins de vote afin d'élire le meilleur conte parmi une sélection de 7 histoires. Ils ont joué le rôle d'électeur et les élus tenaient le bureau de vote. Le conte Cendrillon a été élu.

De futurs électeurs en perspective !



Cérémonie du 08 Mai

Lors de la cérémonie du 8 mai dernier, Monsieur le Maire a fait part de l'attribution de la mention « **Mort pour la France** » en faveur de **Monsieur Servan BOUILLI** né le 16 novembre 1910 à Baguer-Morvan et décédé le 16 octobre 1944 à Saint-Servan. Madame Annick BOUROUT, sa fille, avait fait les démarches afin de réparer cet oubli.

Cette régularisation a donc permis l'inscription de son nom sur le Monument aux Morts de sa commune de naissance.

La défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Trois réserves incendie ont été installées : La Fontaine au Feu, la Ville Arthur et à la Ville Richeux.



Frelon asiatique

Bernard Hamelin, référent communal dans le cadre de la lutte contre ce nuisible et **Cédric Tellier**, responsable du service technique, sont intervenus chez les particuliers pour **une trentaine de nids de frelons asiatiques** au cours de l'année 2022. Nous les remercions, pour leur sécurité, la mairie va leur fournir des équipements spéciaux pour les frelons.



La Vallée

La commune a acquis un terrain d'un hectare à M. et M^{me} HOGUET.

Ce terrain situé près du pont dans le bas du bourg, côté mairie et appelé la Vallée, a vocation à devenir **un lieu de promenade et de communication entre les lotissements et le centre bourg**. Avant d'engager des travaux, une étude s'imposera afin de bien aménager cet écrin de verdure.



Blé noir

Un champ communal d'un hectare a étéensemencé en blé noir, gracieusement cultivé par des agriculteurs de la commune et récolté par l'entreprise JAN. **Le bénéfice de la récolte (1171 €)** a été versé à l'association **un Pied Devant l'Autre** pour la Maladie de Charcot.



Complexe sportif

Dans le cadre de la rénovation et de l'extension de la salle des sports, Mr le Maire a sollicité le Département pour une réflexion sur l'aménagement d'ensemble du complexe sportif.

Nous constatons une **utilisation saturée de la salle des sports** qui ne répond plus aux attentes et aux pratiques des utilisateurs. Il émerge également les **problèmes de mise aux normes, d'accessibilité, d'isolation et de ventilation du bâtiment**.

Accompagné de Monsieur GIRAUD, chargé de mission développement local du Département, la réalisation d'une étude de faisabilité est conseillée.

Suite à un appel à concurrence, les commissions bâtiments et sports ont analysé les propositions et le cabinet Gwénael MASSOT a été retenu pour un montant de 26 300 € HT. Avec une subvention F.S.T. de 4 000 € et 22 300 € en autofinancement.

Ce cabinet d'études a fait l'inventaire de l'existant et entendu les associations utilisatrices du complexe afin de recueillir leurs observations, leurs doléances.

Il a présenté plusieurs scénarios aux commissions bâtiments et sports, reste à les étudier.



Dents creuses

Comme indiqué dans le bulletin précédent, la commune propriétaire de trois « dents creuses » **rue des Sports, rue des Lilas et allée des Rosiers**, a procédé à la viabilisation de ces parcelles en 2022.

Coût de l'ensemble : 64 709,45 € HT.

Elles ont été mises en vente et deux d'entre elles ont été vendues :

Rue des Sports : Monsieur TEMPIER Suliac 512 m² pour **56 320 € TTC**

Allée des Rosiers : Monsieur et Madame CHARTIER Sébastien 652 m² pour **71 720 € TTC**

Le terrain rue des Lilas de 512 m² pour **56 320 € TTC** est libre à ce jour.



Cantine salle du Grand Verger

Pendant la pandémie nous devons tout désinfecter entre chaque service et séparer les écoles.

La Salle du Grand Verger a été confortable et depuis nous continuons dans ce même lieu.

Les enfants comme le personnel apprécient la salle qui séparée par des claustras atténue le bruit et intimise le lieu.

Nouveaux Horaires 2022 du restaurant scolaire fixés entre la **Municipalité et les Directrices d'écoles :**

- Ecole publique : maternelles : 11h45 / 13h10
élémentaires : 12h30 / 13h50
- Ecole privée : 12h10 / 13h30



Le personnel encadrant : Isabelle, Soizick, Sonja, Marine, Angélique, Christine et Lorna



Voie de contournement

Chemin du Héron à la Hirlais

Le projet de la voie de contournement entre la R.D.8 et le chemin du Héron, la création d'une voie d'accès à l'école privée se poursuit.

Avec le cabinet d'études ATEC Ouest, la municipalité a lancé un marché public et l'attribution du marché de la voirie a été faite à l'entreprise COLAS.

Coût des travaux de voirie : 336 835 € HT.

Frais d'étude du cabinet ATEC Ouest : 17 250 € HT.

Frais étude de sol cabinet Sol Conseil : 4 314 € HT.

Concernant le cheminement piétons vélos le long de cette nouvelle voie, des subventions ont été accordées :

DSIL	25 000,00 €
DETR	29 409,65 €
Amende de police	9 000,00 €

Le début des travaux est prévu fin 2022.

La commercialisation des 9 lots se fera courant 2023.

Dès à présent, les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur la liste d'attente à la mairie



Voie douce partagée d'Halouze

Dans le prolongement des aménagements sécurisés des cyclistes et piétons déjà réalisés, les travaux ont consisté à créer une voie douce sur 280 ml en rive sud de la rue d'Halouze (de la ZA de la Roche Blanche au croisement de la rue des Tilleuls).

La route existante n'a pas été modifiée, et le chemin ensablé a été remplacé par une voie piétons/cycles enrobée et délimitée de la voie automobile par une chaînette.

Coût des travaux de voirie :	75 215,49 € HT	entreprise SPTP
Coût des travaux espaces verts :	12 113,00 € HT	Entreprise Jourdanrière Nature
Subventions DSIL CRRTE	27 000 € HT.	
Conseil départemental contrat de territoire V2	25 000 € HT.	
Total aides publiques	52 000 € HT	
Soit un autofinancement de	35 325,49 € HT	



Virages de la Touche

Le Département a envisagé des travaux pour améliorer la sécurisation des virages de la Touche.

Les travaux terminés en novembre montrent que les virages ont été dégagés pour une meilleure visibilité



Travaux d'entretien en campagne

- Curage à la Croix de Bois en direction des Sageais (entreprise Wasser)
- Curage route du Clos Fresnais (entreprise JG TP)
- Réparation tête de pont à Château Bager (entreprise mini pelle services)
- Empierrement Chemin de la Roche

(entreprise JG TP)

- Mise en œuvre en enrobé route de la Croix de Bois direction Les Sageais (entreprise Colas)
- 15 Tonnes de point-à-temps ont été étalées sur la commune. Technique qui consiste à répandre une émulsion de bitume et de gravillons pour stopper les dégradations comme les nids de poule (entreprise TP Potin)



Travaux d'entretien en agglomération

Entretien des espaces vert et fleurissement : (parterres, terrain des sports, cimetière, jardinières...)

Entretien école publique et bâtiments communaux (électricité, plomberie entretiens divers ...)



Travaux rue du Grand Jardin et Impasse Basse Rue



Le remplacement des traverses en bois avec réfection générale des murs de soutènement rue du Grand Jardin et impasse Basse Rue ont été attribué à l'entreprise JGTP pour 23 736,87 HT

Fête de la Musique

La nouvelle édition de la Fête de la Musique organisée en partenariat avec le Comité des Fêtes et Arts et Cultures a connu un vif succès. Les musiciens, de différents univers musicaux (variété, jazz, rock, pop, traditionnel, guinguette ...) ont joué sur cinq scènes réparties en centre bourg. Les danseurs en ligne et de danse traditionnelle ont animé la place. Les spectateurs très nombreux les ont tous applaudis. L'ambiance était là et la fête s'est poursuivie tard dans la soirée.



L'édition 2023 est prévue le 24 Juin prochain.

Camions galettes et pizza

Pizza le lundi soir Place de l'Eglise



Galette le mercredi midi Place de l'Eglise



Pizza le Vendredi soir Terrain des Sports



BUDGET

Le budget est constitué de deux sections : La section d'investissement et de fonctionnement

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle comprend :

Des recettes qui sont pour l'essentiel :

- Le produit des 3 taxes : habitation (compensation pour les résidences principales exonérées), foncier bâti et foncier non bâti
- Les dotations et compensations reçues de l'Etat
- Les ressources propres (locations, produits des services..)

Des dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux (rémunération du personnel, travaux d'entretien, électricité, fournitures administratives...) et les charges financières liées aux intérêts de la dette.

L'excédent de la section de fonctionnement constitue une recette d'investissement.

Les collectivités locales ne peuvent pas recourir à l'emprunt pour financer leurs dépenses de fonctionnement.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement, comme la section de fonctionnement retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement. Y figurent les opérations d'immobilisations (acquisitions de terrains, constructions, travaux...) et le remboursement des emprunts en capital.

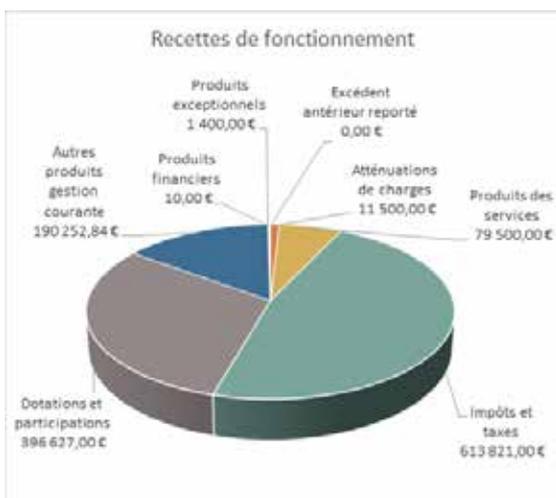
La section d'investissement est essentiellement alimentée par :

- L'excédent de la section de fonctionnement
- Le remboursement de la TVA (FCTVA)
- Les subventions et les emprunts éventuels

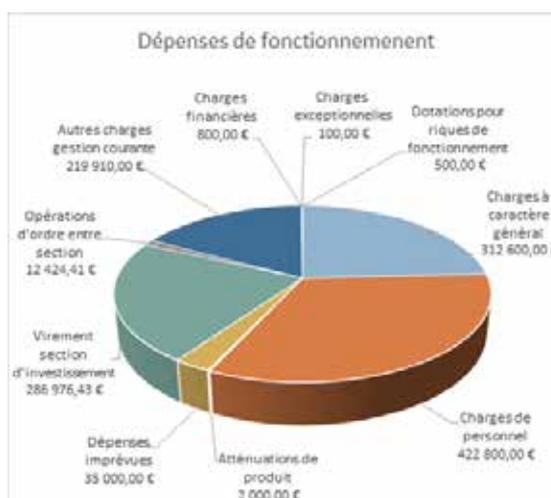
La section d'investissement doit être votée en équilibre. Cette fois-ci, l'emprunt est possible, mais il est interdit à une collectivité de couvrir la charge d'une dette préexistante par un nouvel emprunt.

Budget Primitif Commune

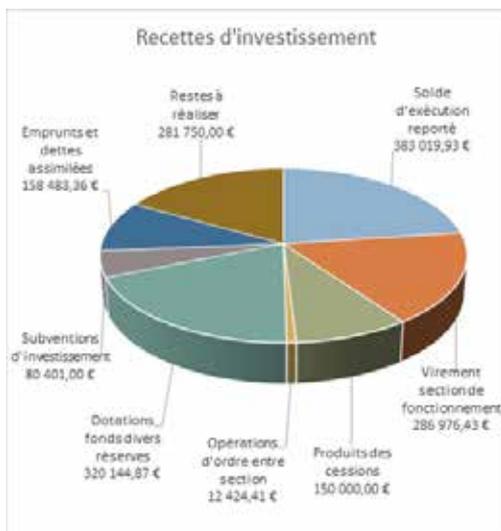
Recettes de fonctionnement : 1 293 110,84 €



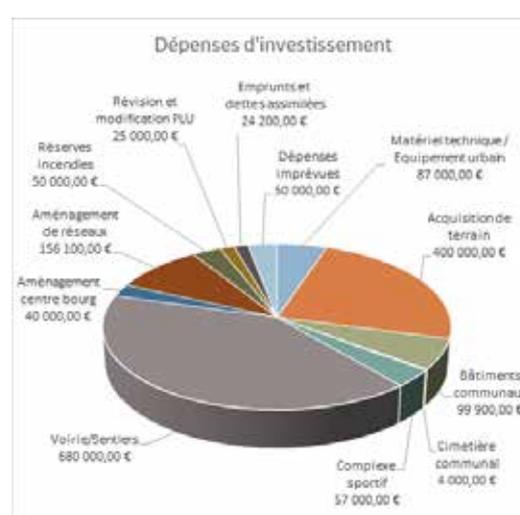
Dépenses de fonctionnement : 1 293 110,84 €



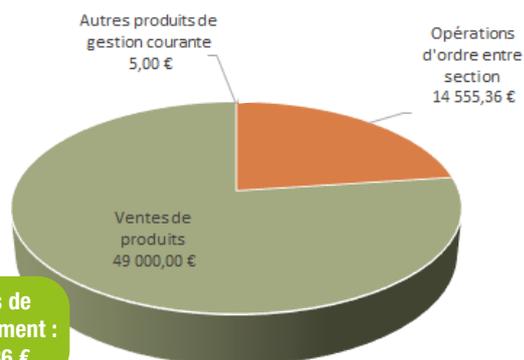
Recettes d'investissement : 1 673 200,00 €



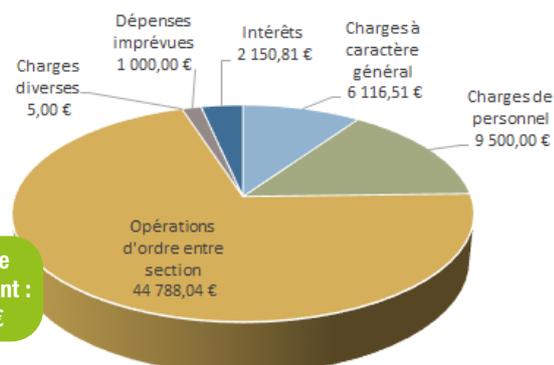
Dépenses d'investissement : 1 673 200,00 €



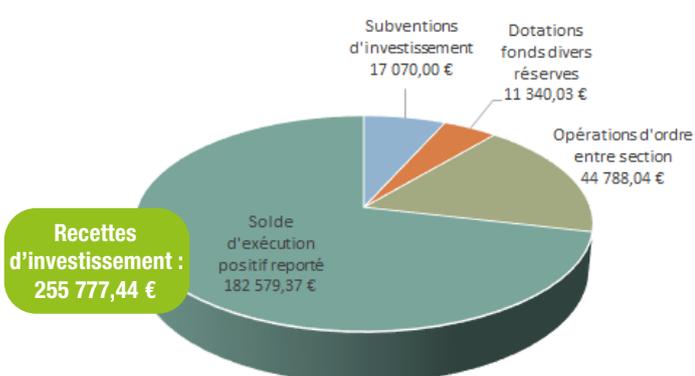
Budget Primitif Assainissement



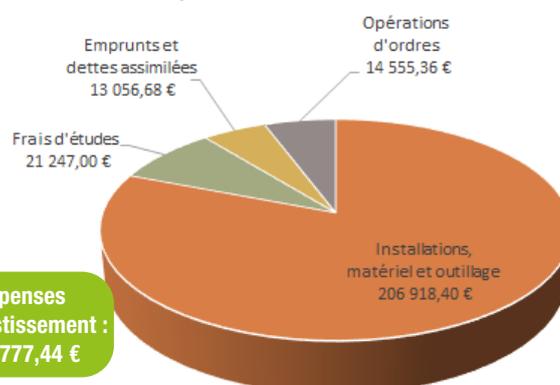
Recettes de fonctionnement :
63 560,36 €



Dépenses de fonctionnement :
63 560,36 €



Recettes d'investissement :
255 777,44 €



Dépenses d'investissement :
255 777,44 €

Subventions : Le Conseil Municipal arrête les montants alloués pour 2022.

ASSOCIATIONS BAGUEROISES	
A.C.C.A.	531.00 €
U.N.C.	657.00 €
CLUB DE L'AMITIE	635.00 €
COMITE DES FETES - SUBVENTION ANNUELLE	2 997.00 €
COMITE DES FETES – FEU ARTIFICE	3 500.00 €
USBM	4 084.00 €
ARTS ET CULTURE	609.00 €
LES P'TITS BOUTS (par enfant)	2.60 €
A.P.E.L. (par enfant)	2.60 €
VMEH (visiteurs malade STV)	344.00 €
BAYE DANSES TRAD	200.00 €
NOTRE DAME DES LANDES	204.00 €

AUTRES ASSOCIATIONS	
ALCOOL ASSISTANCE DOL	116.00 €
LUEUR D'ESPOIR (SOS dépression 35)	68.00 €
LES ENFANTS AVANT TOUT	141.00 €
FRANCE D'ALZHEIMER	68.00 €
APF (PARALYSES de FRANCE)	88.00 €
SOLIDARITÉ DU PAYS DE DOL (banque alimentaire)	208.00 €
ADAPEI 35 (PAPILLONS BLANCS)	71.00 €
PREVENTION ROUTIERE	62.00 €
SNSM CANCALE	56.00 €
France ADOT (dons d'organes)	68.00 €
FEVILDEC-FGDON	438.00 €
SECOURS POPULAIRE	60.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	287.00 €

Révision du PLU

La révision générale du PLU (Plan local d'Urbanisme) commencée en 2019 se poursuit.

Le 20 juin le projet de plan local d'urbanisme a été arrêté par le conseil municipal.

Les personnes publiques associées (Etat, Chambre d'agriculture, Conseil Régional, Conseil département...) ont consulté le projet durant 3 mois.

Le 20 septembre nous recevons un avis défavorable des Services de l'État (Préfet) et de la Chambre d'Agriculture.

Nous ne répondons pas assez à la loi « Climat et Résilience » qui préconise une diminution sérieuse de l'artificialisation dès à présent, pour arriver en 2050 à zéro artificialisation nette.

Avec l'atelier D'YS, notre cabinet d'études, nous allons tenir compte des observations faites et définir un nouveau projet de PLU.

Ce projet sera de nouveau présenté en réunion publique à la population et aux PPA avant arrêt.

Loi Climat et Résilience :

La Loi Climat et Résilience concernant l'évolution de l'occupation des sols sur l'ensemble du territoire national a été votée le 22 août 2021. Elle fixe des injonctions et des contraintes chiffrées très fortes sur l'artificialisation des sols. Concrètement, le rythme de cette artificialisation devra être divisé par deux d'ici 2031 et le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) devra être atteint en 2050. Les communes devront avoir défini leur objectif de réduction de consommation de leurs espaces naturels agricoles et forestiers d'ici 2031. Il leur faudra vérifier et prouver qu'il n'y a plus d'espaces déjà artificialisés et mobilisables, ce qui signifie pour celles-ci :

- Une utilisation des parcelles dites « dents creuses » en agglomération.
- La fin du développement de la commune sur les terres agricoles.
- L'acceptation pour ses habitants d'une nouvelle densification par des logements plus en hauteur.

Cette loi va influencer les choix et les décisions de la commune actuellement en cours de révision de son PLU.

Permis de Démolir :

Le contrôle des opérations de démolition relève de la responsabilité des conseils municipaux et dépend de leur appréciation, en fonction des circonstances locales particulières. Dans la mesure où la commune possède un patrimoine bâti riche et diversifié qui concourt à l'identité de la commune, il convient de le préserver. L'instauration du permis de démolir permet ainsi d'informer la municipalité de l'évolution de ce patrimoine bâti.

Le conseil municipal institue le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou rendre inutilisable tout ou partie d'une construction.

Il rappelle que sont toutefois dispensées de permis de démolir les démolitions visées à l'article R;421-29 du code de l'urbanisme.



NAU (Guichet Numérique des Autorisations Urbaines)

Réaliser ses demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne : simple, pratique et sécurisé !

Plus d'informations et accès en ligne :

NOUVEAU

DÉPOSEZ VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Certificat d'urbanisme
- Permis d'aménager
- Permis de démolir

C'est désormais possible avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

PRATIQUE ACCESSIBLE RAPIDE SÉCURISÉ ÉCOLOGIQUE

[#/ccbr/gnau/?ref=CCDOL #/](https://gnau.megalix.bretagne.bzh/ccbr/gnau/?ref=CCDOL)

Le dépôt papier reste possible en mairie.

Déposer une DEMANDE EN LIGNE

DP (Déclaration Préalable) Clôture

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune de soumettre l'édification d'une clôture à déclaration préalable sur son territoire. Le Conseil Municipal a décidé ;

Article 1 : Les clôtures édifiées sur le territoire de la commune de Baguer-Morvan sont soumises à Déclaration Préalable.

Article 2 : Cette obligation ne s'applique pas aux clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière.



Taxes :

Veuillez noter que les taxes suivantes seront exigées à l'issue de l'obtention d'un permis de construire (PC) ou d'une déclaration préalable (DP) dès création d'une surface taxable :

- Taxe d'Aménagement part communale, taux 3% et
- Taxe d'Aménagement part Départementale, taux 1.85%

- Le versement de l'ensemble se fera en deux fois auprès du Trésor Public : une première fois dans les 12 mois après l'accord du PC ou de la DP, une seconde dans les 24 mois après l'autorisation de construire.
- Le versement s'effectue en une seule fois dans les 12 mois dès lors que le montant de la taxe ne dépasse pas 1500 euros.

- Redevance d'Archéologie Préventive, taux 0.40% exigible en une seule fois

Pour tout raccordement à l'assainissement collectif : Participation pour l'Assainissement Collectif pour une habitation unifamiliale 1000 euros. Le règlement se fera en 1 fois, 12 mois après l'obtention du permis de Construire.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS DEPUIS LE DERNIER BULLETIN (à l'exception des permis de construire modificatifs)

MARIE Dorian et MEHEUST EVA	Le Petit Vaudoré	Rénovation d'une maison d'habitation et création d'un garage.
PIERRE Antoine et BOULLIER Nolwenn	Le Petit Vaudoré	Rénovation d'un bâtiment agricole en maison d'habitation et création d'une extension
SCI IMMO ROUVRAIS	ZA La Roche Blanche	Construction d'un entrepôt artisanal + Construction d'une maison d'habitation
PINCEMIN THIBAUT	3, la Pâturette	Rénovation et extension d'une habitation
GUIARD ROBERT	7, les Fertrais	Remise en état d'une annexe à l'habitation
BIR PASCALE	16, La Ville Arthur	Aménagement d'une grange accolée à une habitation principale
PILON Gildas et SORRE Virginie	6 ruelle du Lavoir	Extension d'une habitation existante
DUPUY Gisèle	La Fontaine au Feu	Extension de la table d'alimentation et de l'aire d'exercice de la stabulation et extension et couverture de la ferme existante

PERMIS DE DÉMOLIR

SOUQUET Jérémie	Le Haut de Besnouis	Démolition d'un hangar agricole
-----------------	---------------------	---------------------------------

DÉCLARATIONS PRÉLABALES accordées depuis le dernier bulletin

BALSO Nathalie	4, les Forges	Construction d'un abri non clos
URPHÉANT Laurent	7, rue du Muguet	Isolation thermique par l'extérieur et modification des menuiseries
Commune de Bagger-Morvan	Rue des Sports	Division en vue de construire (2 lots à bâtir)
Commune de Bagger-Morvan	Allée des Rosiers	Division en vue de construire
MARTEL CHEFDOR THIERRY	14, rue d'Halouze	Clôture
TIERCELIN Michel	10, rue des Mimosas	Réfection d'une clôture existante, remplacement du portail existant et création d'un second portail d'accès
BRIAND Marie	15, Besnouis	Transformation d'un garage en pièce de vie
TEMPIER PHILIPPE	7, rue des Chênes	Construction d'une véranda
Communauté de Communes de Dol-de-Bretagne et de la Baie du Mont-St-Michel	Za La Roche Blanche	Division en vue de construire
BERRANGER Michel	1, rue de la Roche Blanche	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
LEDOUSSAL Yann	29, rue des Chênes	Transformation d'un garage en pièce de vie et du préau en garage
ARCHÉ Yoann – Samkuan	15, rue du Général de Gaulle	Pose d'un portail
GAEC Touraude	Touraude	Pose d'une centrale photovoltaïque en toiture sur bâtiments existants
GLÉMOT Jérôme	1, la Gaudinière	Changement de clôture existante – mise en place d'un portail coulissant
DAHIREL Marie-Thérèse	7, La Moignerie	Création, modification et suppression ouvertures
SOUQUET Rémy	4, rue du Petit Jardin	Remplacement d'une clôture
MORANDEAU Laurent	3, le Bois Gautier	Pose de deux fenêtres de toit
PLIHON Claudine	11, Bis la Touche	Mise en place d'un abri de jardin
KARADAS Murat	5, rue de la Brèche Billy	Clôture
GRÉGOIRE Arthur	21, impasse du Clos Hurel	Clôture
CROIZÉ Florence	20, rue de la Brèche Billy	Clôture
PENSA Antoine	5, le Clos Bouvet	Installation de 9 panneaux photovoltaïques
NOUN Nora	8, rue de la Brèche Billy	Mise en place d'un abri de jardin
LEVEQUE Louis	6, rue du Général de Gaulle	Changement de deux fenêtres
HERRY Jean-Luc	12, rue d'Halouze	Mise en place d'un abri de jardin
CHARBONNEAU Christophe	8, rue du Général de Gaulle	Mise en place d'un abri de jardin
JANVIER Mikaël	4 Bis rue du Petit Jardin	Clôture
GESRET Joseph	1, le Bois Gautier	Création d'une baie à la place d'une fenêtre existante
LE LEUCH Valérie	2, les Saudrais	Enduit sur habitation
GAUTIER Vincent	16, rue d'Halouze	Modification de la couleur des façades de la maison
PENSA Antoine	5, le Clos Bouvet	Clôture
MOUSSON Bertrand	12, rue des Mimosas	Modification aspect extérieur
THÉBAULT Ludovic	8, ruelle du Lavoir	Mise en place d'un abri de Jardin
ÉTIENNE Monique	La Lande Martin	Clôture
LEFOUL Gaëtan	5, la Fontaine au Feu	Clôture
SCI VEAUGIRARD	Veaugirard	Installation de 10 panneaux solaires sur structure orientables
TIENGOU Alice	4, rue de la Brèche Billy	Clôture
HELLO Jérôme	16, rue de la Roche Blanche	Mise en place d'un abri de Jardin
EI PICHON Aurélien	Le Frèche	Installation d'un générateur photovoltaïque
LEFOUL Gaëtan	5, la Fontaine au Feu	Modification des joints en façade de la maison d'habitation
THÉBAULT Pascal	8, rue des Tilleuls	Clôture
SCEA du Domaine d'Abas - Nicolas AUBERT	La Hirlais	Implantation d'un générateur solaire

65 actes enregistrés cette année

LES MARIAGES (au nombre de 9) dont ceux énumérés ci-dessous qui ont accepté la parution



Lucie MANSARD et Gaëtan LEFOUL
le 08 Janvier



Annaïg ROINÉ et Guillaume ROMÉ
le 14 Mai



Coralie HASLÉ et Samuel d'ACOSTA
le 11 Juin



Sabrina GAUTTIER et Alain FLEURY
le 24 Septembre



Hélène LOUET et Christophe BERTIN
le 16 Juillet



Mylène LAURENT et Pamela GUIBOURG
le 27 Août



Marine BRUNE et Freddy MARPAUD
le 03 Décembre

Autre mariage 2022

(photo manquante)
Anaïs EONO et Yann MARTIN
le 25 Juin

Noces d'Or



1972-2022



*BELHÔTE André et BELHÔTE née ABRAHAM Christiane
3 rue de la Vallée – 27 Mai 2022*



*Zélie AVRIL, le 07 Mai
2, rue du Clos Ernoul*

Parrainage civil

Le baptême civil (également appelé parrainage civil ou parrainage républicain) n'est prévu par aucun texte et ne crée aucune obligation. Il s'agit d'un engagement moral d'ordre purement privé.

Pacs

Vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à la Mairie de votre domicile, soit à un notaire.

5 PACS ont été enregistrés cette année dont :

Ophélie ROUXEL et Clément LE GAC
Sindy FOLLEZOU et Mickaël BOULLIER
Alice TIENGOU et Florian RICHEZ
Mélodie CAVALINI et David SRIBOUAVONG

Naissances 2021 :
2 depuis le dernier bulletin :

Manon BERNIER, le 08 Décembre - 1, Le Clos Bouvet

18 Naissances en 2022

dont celles énumérées ci-dessous qui ont accepté la parution



Naël MARPAUD, le 22 Décembre
 7, impasse des Grandes Cours

Bienvenue à :



Maxine et Héloïse LEFOUL, le 11 Février
 5, la Fontaine au Feu



Aëlys MARIAGE, le 24 Mars
 1, les Sageais



Olivia CORNIC, le 26 Avril
 9, rue du Grand Jardin



Eden MOREL, le 29 Juin
 19, impasse du Clos Hurel



Bleuenn DENOUAL, le 1er juillet
 7, rue du Clos Ernoul



Alexanne LIMEATTE, le 05 septembre
 5, rue du Clos Ernoul



*Cali LE ROUX, le 23 Septembre
2, le Clos Hurel*



*Vaël BLIN HANSEN, le 04 Octobre
5, la Ville au Feu*



*Aloys DELAPORTE, le 09 Octobre
9, le Frêche*



*Angèla FLAUX, le 22 Octobre
10, rue des Lilas*



*Ambre VEYRAT, le 23 Octobre
14, rue de la Brèche Billy*



*Evan JACQUETTE, le 29 Octobre
2, impasse des Petites Cours*



*Hazell AVRIL, le 10 Novembre
2, rue du Clos Ernoul*

**Autres naissances 2022
(photos non transmises)**

Anaë BASSET, le 11 Janvier
2, rue Chateaubriand

Elior MARTEL, le 16 Mai
6, Les Fertrais

Eyden HUCHET, le 21 Mai
36, la Touche

Heylie ROUAULT, le 08 Juillet
13, la Morinais

Sincères condoléances aux familles des défunts

Décès

Décès en 2021 depuis le dernier bulletin

Irène DOUCE née GOULLAUD	décédée le 14 Décembre (91 ans) – 2 Chemin du Héron
Jeannine FORGET née GOUPIL	décédée le 18 Décembre (87 ans) – 2 Chemin du Héron
Marie-Jeanne ABEL née FIEURGANT	décédée le 28 Décembre (92 ans) - 2 Chemin du Héron

35 Décès et 10 transcriptions de décès (hors de la commune) ont été enregistrés en 2022

Joseph RACINNE	décédé le 06 Février (67 ans) – 1 Château Bager
Jean COSNARD	décédé le 17 Février (83 ans) – 1 La Glinais
Jean-François QUERRIEN	décédé le 16 Mars (66 ans) – 4, la Ville Richeux
Yvonne FOLLIGNÉ	décédée le 13 Avril (94 ans) – 2, Chemin du Héron
Amand BERTEL	décédé le 10 Juin (88 ans) – 6, La Lande Gretay
Pietro LAMBUSTA	décédé le 18 Juin (50 ans) – 10, Allée des Rosiers
Philippe ROBIN	décédé le 22 Juin (73 ans) – 1, Chemin du Héron
Joseph POULARD	décédé le 11 Juillet (81 ans) – 3, La Surais
Nathalie TAILLEBOIS née BOURGOIN	décédée le 02 Août (57 ans) - 4, rue du Grand Verger
Noël BARRIER	décédé le 07 Août (70 ans) – 3, rue du Clos Fresnais
Louis QUÉVERT	décédé le 08 Septembre (74 ans) – 4, Halouze
Paulette CHAPRON née GALIPOT	décédée le 12 Novembre (87 ans) – 4 Château Bager
Louis HOGUET	décédé le 15 Novembre (82 ans) – 1, rue de l'Eglise

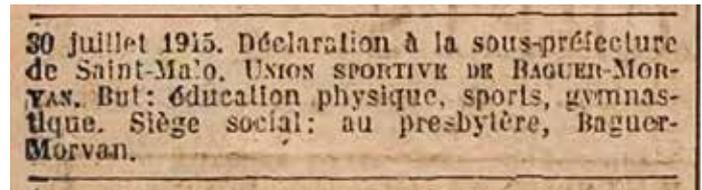
Décès Saint Thomas de Villeneuve– 2 Chemin du Héron

Jeannine AUCLER née CLERC	décédée le 06 Février (95 ans)	Jeannine BILLON née ANGER	décédée le 07 Août (88 ans)
Célinie GROSEIL née HAMON	décédée le 09 Février (89 ans)	Marie RENARD née PARIS	décédée le 16 Août (98 ans)
Yvonne TAILLANDIER née MARTIN	décédée le 24 Février (100 ans)	Christiane BOUTOUT née MAILLARD	décédée le 23 Août (97 ans)
Denise FLAUX née COUËRY	décédée le 02 Mars (89 ans)	Fernand CHAPET	décédé le 26 Août (93 ans)
Angèle BOUILLIS née DESGUÉ	décédée le 25 Mars (100 ans)	Marcelle COUBRUN née ROUAULT	décédée le 16 Septembre (88 ans)
Françoise ROBIDOU née MACÉ	décédée le 30 Mars (80 ans)	André DRAUX	décédé le 17 Septembre (100 ans)
Madeleine LE FLOCH née LAMY	décédée le 31 Mars (79 ans)	Maurice VIGOT	décédé le 21 Septembre (86 ans)
Janine LEBAS née PLEINFOSSÉ	décédée le 26 Avril (94 ans)	Charlotte LEMUR née DELANOË	décédée le 26 Septembre (93 ans)
Roland BROUCKE	décédé le 21 Mai (90 ans)	Paulette GUILLERY née CHÂTELLIER	décédée le 30 Septembre (96 ans)
Claude PEIGNÉ	décédé le 25 Mai (88 ans)	Paulette CORVAISIER née HAMON	décédée le 07 Octobre (80 ans)
Henri JEAN	décédé le 17 Juin (90 ans)	Louise HUET née MÉNARD	décédée le 23 Octobre (87 ans)
Marie-Thérèse PORNIN née DESTAT	décédée le 06 Juillet (94 ans)	Ladislav TIMAR	décédé le 29 Octobre (89 ans)
Hélène BERNARD née SALAÛN	décédée le 17 Juillet (91 ans)	Marie LOCHET née DESFOUX	décédée le 07 Novembre (91 ans)
René LEROUX	décédé le 18 Juillet (90 ans)	Christiane GOVET	décédée le 09 Novembre (85 ans)
Francis DAUMER	décédé le 20 Juillet (94 ans)	Marie-Thérèse RAVET née GUY	décédée le 15 Novembre (88 ans)
Denise PROVOST née CLOLUS	décédée le 29 Juillet (90 ans)	Janine MASSIN née DUMESNIL	décédée le 19 Novembre (95 ans)
Odile BUSSON née ANODEAU	décédée le 06 Août (93 ans)		

Le répertoire associatif de la commune connu à ce jour

SPORTS	
USBM (Union Sportive Bagger-Morvan)	COMMEREUC Annie 06 45 71 34 20
BADMINTON	LEBLAY Nathalie 06 87 94 95 16
BASKET	GLEMOT Martin 07 61 36 88 16 BEDOUX Camille
COURSE A PIED	MARTEL Thierry 06 62 74 55 85
CYCLOTOURISME	TEMPIER Philippe 06 01 91 68 02
FOOTBALL	HUET Vincent 06 21 62 14 65 LE SENECHAL Yoann
MARCHE	BANCHE Bernard 07 89 84 89 55
MARCHE DYNAMIQUE	LOISEL Béatrice 06 82 26 02 00
TENNIS	DELAMAIRE Sophie 06 31 99 18 21
TENNIS DE TABLE	ROUXEL Eric 06 79 20 73 60
ZUMBA	LE BONNIEC Véronique 06 63 38 34 65 CHEVET Paola
LES VOLANT DE ROZ	DELAPORTE Damien 07 57 43 63 47
LOISIRS	
ACBM (Arts et Culture Bagger-Morvan)	MILHAU Lydia 06 73 88 78 53
ACCA (Chasse)	ROME Guillaume 06 43 30 03 40
BAYE DANSES TRAD	FLAUX Jean-Yves 06 25 29 88 03
BIBLIOTHEQUE	02 23 15 74 54
CLUB DE L'AMITIE	BOURDAIS Jean-Paul 06 72 56 25 96
COMITE DES FETES	ROME Régine 06 12 90 74 87
SOLIDARITE	
MEDAILLES MILITAIRES	LERAY Guy 02 99 48 19 50
UNC (Anciens Combattants)	ETIENNE Joseph 06 75 18 70 65
UN PIED DEVANT L'AUTRE	AUBRY Martine 06 22 01 58 34
SCOLAIRES	
APEL	GUILLIER Emeline 06 32 75 16 60
LES P'TITS BOUTS	RICHARD Alexia 06 34 67 03 18
OGEC	BOISAUBERT Antoine 06 59 59 05 56
AUTRES	
CUMA	JOUAN Dominique 06 83 76 44 83

USBM Une histoire qui se poursuit...



Extrait du Journal Officiel du 18 Août 1945



L'Union Sportive de Bagger-Morvan a vu le jour le 31 juillet 1945 après une déclaration au journal officiel.

Les premières activités proposées étaient la boxe et le football. D'ailleurs, l'article 2 des statuts de l'USBM de l'époque était étroitement en lien avec l'actualité qui était marquée par la fin de la seconde guerre. Il stipulait ceci : **'L'USBM a pour but de développer par le sport les forces physiques et morales des jeunes gens, de préparer au pays des hommes robustes et de vaillants soldats'** Depuis cet article a été modifié comme suit : **'L'USBM a pour but d'aider et de promouvoir toutes les activités sportives'**.

L'USBM a vraiment connu une expansion autour des années 1980 avec la création de la section gymnastique en 1976, les sections basket-ball et tennis de table en 1981, le cyclo, puis le tennis en 1985 (section en sommeil aujourd'hui). La salle des sports a été achevée cette même année et elle a amplement facilité la pratique de certains sports. L'année 1989 a vu la création des sections escalade et course à pied, devenue depuis 'le lièvre et la tortue'. Aujourd'hui, chaque section possède son conseil d'administration mais l'USBM continue à jouer un rôle d'intermédiaire entre la municipalité, l'agent d'assurance et elle permet aux différents présidents et membres de se retrouver lors de réunions pour échanger des informations, obtenir un soutien...

Pour relancer la saison sportive, un forum a été organisé fin Août. On peut se réjouir du dynamisme de l'USBM qui compte aujourd'hui plus de 550 licenciés répartis dans huit sections sportives. Les dirigeants envisagent les années à venir avec optimisme grâce au projet de rénovation du complexe sportif qui motivera encore davantage les adhérents et bénévoles si précieux.

Que l'année 2023 soit une belle année sportive, riche en échanges et rencontres.

Meilleurs vœux !
La Présidente, Annie COMMEREUC

Section Badminton



Chaque année, nous avons le plaisir de nous retrouver autour d'un volant.

Les débutants comme les confirmés sont les bienvenus.

Le badminton nous permet de passer un moment de convivialité, d'échanges et de respect.

Tout au long de l'année, nous rencontrons d'autres clubs lors

de tournois amicaux. Le tournoi de Bagger-Morvan se déroulera le dimanche 14 Mai 2023.

La cotisation est de 45 euros pour l'année.

N'hésitez pas à nous rejoindre le lundi, de 19h15 à 21h15

le jeudi, de 19h à 21h

La Présidente,
Nathalie LEBLAY



Section Basket-ball



Nous avons débuté la saison 2022-2023 avec la même envie et les mêmes objectifs que les saisons précédentes, à savoir progresser et se faire plaisir, tout en conservant ce qui fait l'identité de notre club : la convivialité.

Au-delà de la compétition, nous avons, cette année, souhaité mettre l'accent sur la pratique du basket loisirs. Quel que soit l'âge, le basket peut être pratiqué par tout le monde. L'ouverture d'une section réunit 15 adultes, de 24 à 52 ans, chaque mardi soir.

Nous poursuivons la formation de nombreux jeunes et, grâce à eux, le club continue de grandir. La pratique du mini-basket est l'une de nos priorités. Nous comptons une équipe U7, deux équipes U9 et trois équipes U11. Mais aussi une équipe U13F, une équipe U15F, une équipe U18F, une équipe seniors masculine et une équipe seniors féminine.

Au total, la section basket connaît une nouvelle hausse d'adhérents et compte désormais 119 licenciés. Un record qui nous rend fier, mais qui appelle aussi à la vigilance. Il est important de se structurer et de pouvoir compter sur l'ensemble de nos bénévoles. C'est pour cette raison que plusieurs commissions ont été mises en place au sein du bureau, afin de répartir les tâches de la vie du club. Grâce à cela et à l'implication de chacun, nous continuerons de grandir sereinement.

Nous pouvons compter sur l'ensemble des coaches, qui, chaque week-end, encadrent nos dix équipes engagées en championnat. Et sur notre entraîneur bénévole, Fabien Bénicourt, accompagné d'Alban Lepère, Emma Derappe et Victor Blotière, qui interviennent sur certains entraînements afin de lui apporter un soutien. Une nouvelle fois, nous tenons à les remercier, tout comme les bénévoles, de tous les âges, qui sont présents à la salle pour arbitrer et tenir la table de marque.

Pour cette nouvelle saison, le bureau est composé de : Martin Glémot et Camille Bedoux, coprésidents ; Emma Alein, secrétaire et Orlane Lecharpentier, trésorière. Il est complété par sept membres actifs : Clémence Commereuc, Léa Jouan, Alice Aubry, Emma Derappe, Vanessa Mainsard, François Blotière et Victor Blotière.



À vos agendas : la traditionnelle soirée du basket aura lieu samedi 13 Mai 2023, à la salle du Grand-Verger. On compte sur vous !

Meilleurs voeux 2023 et à très vite sur les terrains.

Martin Glémot et Camille Bedoux
Coprésidents US Bague-Morvan
Basket-ball

Horaires :

Sections	Mardi	Mercredi	Vendredi
U7 et U9	17h00 - 18h30		
U11		14h00 - 15h30	
U13 et U15		15h30 - 17h00	17h30 - 19h00
U18, Séniors féminines	18h45 - 20h15		19h - 20h30
Séniors masculins	18h45 - 20h15		20h30 - 22h00

Section Cyclos

Une nouvelle année sportive débute avec l'arrivée de nouveaux adhérents qui se joignent à chaque sortie dominicale à nos cyclos. Pour ceux qui le souhaitent, la sortie se termine autour d'un moment convivial à l'Axo, bar de notre commune.

Lors de l'A.G. du 6 octobre 2022, nous avons décidé de maintenir la cotisation à 30 €, payable après 3 sorties d'essai. L'année 2023 débutera, nous l'espérons, par notre traditionnelle galette des rois. Nous clôturerons cette année sportive en juin 2023 par une sortie familiale au lac de Trémelin.



La section cyclos vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que tous nos voeux pour 2023.

Horaires d'hiver :
Départ 9h jusqu'au 9 avril 2023.

Horaires d'été :
Départ 8h30 du 16 avril
au 1 octobre 2023.

Section Football

Bonjour à tous,

Nous sommes très fiers de vous annoncer que notre effectif reste en progression avec pour une seconde année consécutive un effectif de plus de 200 licenciés, ce qui nous permet d'engager 3 équipes séniors et 1 équipe vétérans.

Pour assurer les entraînements et le coaching de l'équipe A, nous accueillons cette année :

David CERRI, les encadrants pour l'équipe B sont **Jean Pascal BOURDAIS** et **Vincent HUET** et pour l'équipe C, **Paul BAGLIN**.

Un grand MERCI aux bénévoles qui viennent nous aider à arbitrer nos matchs car sans eux nous ne pourrions pas pratiquer notre sport.

Pour la partie loisirs nous avons toujours notre section féminine qui a pour but de faire découvrir le football. Celle-ci est encadrée par **Maud MARTIN**.

Leur bonne humeur et leur envie d'évoluer sont au rendez-vous. Des rencontres amicales avec d'autres clubs ont déjà été effectuées et d'autres seront programmées au cours de la saison afin de se confronter à d'autres joueuses et voir la progression de nos Bagerroises.

L'effectif des plus jeunes ne faiblit pas, bien au contraire. Nous sommes inscrits dans toutes les catégories des plus petits U6-U7 au U12-U13.

Nos entraînements sont assurés par **Maëva DELAHAYE**, **Nicolas WEINREICH**, **Samuel TESSIER** et **Victor BONHOMME**. Pour les accompagner le samedi matin, nous sommes toujours contents d'avoir nos jeunes du club qui se forment en passant les différents modules. MERCI à Jean, Ewen, Mathis, Maho qui passent du temps pour leurs cadets et qui montrent que le bénévolat peut commencer jeune.

Le groupement jeunes du pays de Dol et de la Baie connaît une forte augmentation cette année, regroupant tous nos jeunes à partir de la catégorie U14 jusqu'aux U18 des communes de Bager Morvan, Epiniac, Dol de Bretagne et Bager Pican. Cela leur permet d'évoluer sur des infrastructures qui conviennent pour leur progression et encadrés par des éducateurs diplômés. Le groupement permet d'avoir un bon niveau de district et même pour certains niveau ligue.

Après ces années de Covid, nous

sommes très heureux de reprendre nos manifestations, cette année nous avons rajouté une date de plus, celle de notre tournoi inter-licenciés comme son nom l'indique il est réservé à tous nos licenciés petits et grands. Un moment convivial pour se retrouver ensemble, de nous connaître les uns les autres, de jouer en s'amusant.

Bravo à nos 2 arbitres qui officient pour notre club, **Youn THEBAULT** et **Lee ANDRE**, ce dernier est prêt à vous aider à passer le cap pour devenir arbitre. Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux arbitres.

Un grand MERCI à tous les bénévoles qui nous aident dans toutes ces manifestations, ainsi que tous nos partenaires qui nous font confiance et nous aident d'une façon ou d'une autre.

Remercions également **Gwendoline DAUPHIN**, entrée dans le bureau cette année, très investie, elle gère toute la communication sur les réseaux sociaux, s'occupe de l'intendance aussi.

Nous terminerons en remerciant la mairie qui entretient le complexe sportif, très sollicité vu notre effectif, nous nous en servons du mardi soir au dimanche.

Les Co-Présidents



Sections	Responsables des équipes	Jours et horaire d'entraînement
Féminines	Maud MARTIN	Mercredi 19h-20h30
Vétérans	Anthony BASLE	Mercredi et Vendredi 19h-21h
Equipe A	David CERRI	Mercredi et Vendredi 19h-21h
Equipe B	Vincent HUET & J. Pascal BOURDAIS	Mercredi et Vendredi 19h-21h
U18	Vincent HUET	Vendredi 18h-19h30
U17	Vincent HUET	Mercredi et Vendredi 17h-19h30
U15	J.François BERTRAND, Johan BELOEIL	Mardi et Jeudi 18h-19h30
U12-13	Alain RIVERAIN	Mercredi 14h-15h30, Vendredi 18h-19h
U10-11 (2013-2012)	Maud MARTIN, Pierre DOUABIN, Arnaud Bertel	Mardi 17h-18h30, Vendredi 17h-18h
U8-9 (2015-2014)	Maud MARTIN	Mercredi 10h30-12h, Samedi 10h-11h
U6-7 (2017-2016)	Jean-Luc POTIN	Mercredi 10h30-12h, Samedi 10h-11h



Tennis de Table

Championnat jeunes le samedi après-midi - Salle des sports Bager Morvan

Entraînement pour tous, le vendredi à 19h ou match de départemental D2 UPRB3 ou D4 UPRB5.

Samedi après-midi 13h30 Match des Cadets/juniors trois équipes.

Samedi soir match de championnat Seniors départemental D2 UPRB2 ou D1 UPRB1.

Pour tout renseignement

Contact : Rouxel Eric au 0679207360 ou <http://www.union-pongiste-roz-bager.org/>



Section Gym / Zumba

L'association sportive de la Zumba a ouvert ses portes le Mercredi 14 septembre avec notre prof **De Corlieu Angelique** pour une nouvelle année rythmée.

Le cours est le Mercredi soir de 19h15 à 20h30.

- 1 chorégraphie d'échauffement.
- 4 chorégraphies de Zumba
- 30 minutes de renforcement musculaires (abdos, fessiers, cuisses, etc..).
- Relaxation (étirements).

Nous avons 40 adhérents inscrits avec le sourire et la bonne humeur.

La cotisation est de 80 euros pour l'année par adhérents.

Ce cours de fitness est accessible à tous sportive ou débutante, durant lequel on

enchaine des chorégraphies sur des rythmes du monde entier est aussi bon pour notre corps que pour notre esprit, une activité fun et conviviale à partager en famille ou entre amis.

N'hésitez pas à vous inscrire, 3 séances découvertes gratuites, vous pouvez venir tout au long de l'année, adultes et adolescents.

Les membres du bureau et moi-même,

nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

La Présidente,
Véronique LE BONNIEC



Le Lièvre et la Tortue

La Section course à pied « Les lièvres »

Pour 2023, afin de dynamiser les courses à pied sur notre secteur, nous avons comme projet d'organiser **une course « le défi du Mont Dol »** en association avec nos amis de courir à Dol.

Cette manifestation devrait se dérouler **le dimanche 28 mai**.

Le Mont Dol sera le point d'arrivée avec l'ascension de sa fameuse côte pour le final de la course !! 2 courses seront au programme : un 10km500 qui s'élancera de Bagger Morvan et un 5km qui s'élancera de Dol. Nous espérons, avec cette nouveauté, attirer un grand nombre de coureurs

qui pourront profiter à l'arrivée d'un lieu splendide et d'une magnifique vue sur la baie.

Comme tous les ans, nous avons participé avec nos amis de courir à Dol à l'organisation de la course à pied pour l'association « un pied devant l'autre » le dimanche 27 novembre.

Nos 2 **rendez-vous hebdomadaires** pour **nos entrainements** sont le **mercredi soir et le vendredi soir de 19h à 20h** (rendez-vous au stade)

Le **dimanche matin** le rendez-vous est à **9h30 au stade** pour une sortie conviviale aux alentours de Bagger. Certains d'entre nous participent également à de nombreuses courses départementales afin de découvrir de nouveaux circuits.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous vous ferons découvrir les plaisirs de la course à pied dans la bonne humeur ou chacun peut courir à son rythme.

Tous les coureurs de notre association vous souhaitent de très belles fêtes et une très bonne et heureuse année 2023.

Sportivement,
Thierry Martel Chefdor



Section Marche

Les marches du lundi et du mercredi ont pu se dérouler normalement tout au long de l'année.

Merci à Joseph et Francis qui trouvent les circuits. Une pause pendant les vacances a eu lieu au mois d'août.

En raison de la situation sanitaire, la galette des rois a été distribuée sur le terrain des sports le samedi 22 Janvier. Ce fut un moment très apprécié par nos adhérents.

Le 20 Mai a eu lieu l'assemblée générale à laquelle ont participé 37 adhérents. Suite à cette réunion, le bureau a été reconduit.

Le mercredi 29 Juin, nous sommes allés en car au Château de Notre Dame du Guildo pour une journée randonnée pique-nique. Ce fut une belle journée avec un beau temps et un panorama merveilleux.

Début septembre, 45 personnes sont parties pour un voyage en Dordogne. Les paysages étaient magnifiques et



la soirée au cabaret de l'Ange bleu a clôturé le séjour en apothéose.

Le 21 Septembre 2022, la traditionnelle soirée moules a eu lieu dans la salle des loisirs.

Le 3 Décembre, tous les adhérents sont invités à partager un moment de convivialité au restaurant pour clôturer cette année 2022.

En 2023, nous fêterons les 20 ans de notre association, ce sera le samedi 24 Juin.

Le président et les membres du bureau vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2023.

Le président,
Bernard Banche

Les Volants de Roz

Groupe d'amis soudé, motivé et acharné de sports auto. Nous avons décidé de créer l'association les « **Volants de Roz** », dans le but de sauver le Stock Car de Roz-sur-Couesnon (qui est un sport automobile faisant partie de la fédération des sports originaux). Celui-ci était amené à disparaître s'il n'avait pas lieu en 2022. **Le siège social de l'association se trouve sur Bagger-Morvan.**

C'est une discipline peu présente sur la région, la plus connue étant celle de Bonnemain.

Association créée en mars 2022, nous avons 4 mois pour relever le défi de la préparation, de l'organisation et de la réfection de la piste (même si celle-ci était présente). Challenge réussi, notre première édition a eu lieu de 17 juillet 2022. Cette journée nous a conforté dans notre but d'en faire, au fil du temps, un weekend

d'animation et de spectacle reconnu et attendu dans nos campagnes .

Nous donnons donc RDV à nos pilotes, nos bénévoles et notre public **le 17 et 18 juin 2023, cette fois ci, pour deux jours de courses.**

L'association organise un repas sur réservation (07 57 43 63 47) suivit d'une **soirée le 18 février 2023 à la Salle du Grand Verger.**

Damien DELAPORTE



Le Comité des Fêtes



L'Assemblée générale s'est réunie le 4 février 2022.

Un changement dans le bureau, **Gildas Pilon** laisse sa place en tant que trésorier à **Marie-Claude Briand** secrétaire adjointe, nous le remercions pour son dévouement.

Véronique Le Bonniec devient secrétaire adjointe, **Kevin Lepinay** est nouveau membre de l'association.

La vente à emporter pour le **couscous** du 19 février a connu **un franc succès**, le repas a été préparé par **Nicolas Ruellan** de Combourg.

Notez que le **4 Février 2023 le couscous** aura lieu salle du Grand Verger. **Réservation auprès de Régine Rome 06 12 90 74 87**

La fête de la musique du 25 juin avec la participation d'Art et Culture et de la Mairie s'est bien déroulée, plusieurs groupes de chanteurs et danseurs nous ont ravis avec leurs musiques différentes, une bonne soirée estivale.

Pour le 60^{ème} anniversaire du comité des Fêtes, un sublime feu d'artifice

a été tiré le 13 juillet avec son repas animé par les groupes de chanteurs, le public nombreux était au rendez-vous, une soirée grandiose.

La fête communale s'est déroulée les 3 et 4 septembre, concours de palets le samedi et vide grenier le dimanche, le concours de pêche a été annulé à cause de la sécheresse, pas de truite.

Le rendez-vous des amoureux de la **chanson française avec ASTI EVEN** était le dimanche 23 octobre, un spectacle qui nous a fait du bien «Rempli de nostalgie».

La traditionnelle soirée conviviale en l'honneur des bénévoles afin de les remercier de leur dévouement et de leur fidélité a eu lieu le vendredi 11 novembre. Nous avons passé une agréable soirée de retrouvailles. Le repas, un rougaille saucisses, était préparé par **Fabrice Lecoulant**.

L'arbre de Noël du dimanche 18 décembre avec la participation des parents d'élèves et des membres du comité ainsi que des bénévoles s'est bien déroulé. Les enfants des deux écoles nous ont présenté leur très jolie chorégraphie sur le thème «les chansons de leur année de naissance». Ensuite le père Noël a fait sa distribution de cadeau suivie de la tombola.

Juste avant les vacances de Noël, nous avons offert à tous les enfants des deux écoles, un petit sachet de chocolat.

Nous remercions M. le Maire et la Municipalité pour la subvention accordée.

Bonne Fêtes de fin d'année et Meilleurs Voeux 2023.

La Présidente Régine ROME et tous les membres



UNC



Le 05 mars 2022 a eu lieu **en présence de vingt-sept adhérents l'assemblée générale** dans le respect des mesures sanitaires. Nous gardons à peu près le même effectif avec l'adhésion de **Michel TIERCELIN** (soldat de France). Après le mot de bienvenue le Président **Joseph ETIENNE** a fait observer une minute de silence en mémoire des membres décédés, dont en 2021 **Alphonse TEMPIER**. Les comptes ont été approuvés par tous les membres. A l'élection du tiers sortant sont réélus **Bernard BANCHE, Jean-Paul BOURDAIS, Jean JUHEL et André REHAULT. Pas de changement dans la composition du bureau.**

CEREMONIE DU 08 MAI :

Monsieur le maire a commencé la cérémonie en régularisant l'inscription de **Servan BOUILLIS** sur le Monument aux Morts. Pour une raison inconnue son nom ne fut pas inscrit à l'époque, il est décédé pourtant le 16 octobre 1944.

La journée familiale s'est déroulée le samedi 18 juin, une cinquantaine de personnes présentes après deux ans d'absence contents de se retrouver, merci à toutes et à tous.

L'association des anciens combattants (U.N.C.) déplore de ne pas avoir été contactée pour le forum qui a eu lieu le 27 août dernier dont le but était

de se faire connaître. Pour mémoire l'association des anciens combattants a été créée en 1920 par les anciens de 14/18.

NECROLOGIE :

Notre camarade **Ernest PICHON** nous a quitté le mercredi 10 août dernier, merci pour tous les services rendus. A son épouse et ses enfants nous renouvelons toutes nos sincères condoléances.

En terminant : merci à Monsieur le Maire et la Municipalité pour la subvention accordée en 2022.

Le bureau se joint à moi et vous souhaitent de bonnes fêtes et tous nos vœux pour 2023

Le président,
Joseph ETIENNE

Manifestations 2023
Le samedi 4 février - Assemblée générale salle des loisirs
Lundi 8 mai - Cérémonie de la victoire 1945
Samedi 24 juin - Journée Détente salle des loisirs
Samedi 11 Novembre - Armistice 1918 et hommage aux anciens (Algérie, Tunisie, Maroc)

Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire



Le 22 janvier 1852 Napoléon III créa la Médaille Militaire. En 2022 c'était l'occasion de fêter le 170^{ème} anniversaire de sa création.

Les structures locales, en particulier la 1101^{ème} section de Dol-de-Bretagne ont concrétisé cet événement mémoriel du souvenir, de l'entraide et de la cohésion.

De tout coeur, au nom des Médailleurs Militaires je vous souhaite une douce fête de Noël et vous présente mes vœux les plus respectueux de bonheur et santé pour l'Année 2023.

Le Vice-Président de l'Union
Départementale d'Ille-et-Vilaine
Guy LERAY

« Un pied devant l'autre »

Avant toute chose nous tenons à vous remercier pour votre soutien particulièrement généreux à notre association « UN PIED DEVANT L'AUTRE » qui reverse l'intégralité à l'institut du cerveau ICM à PARIS hôpital SALPETRIERE. Vos dons sont essentiels pour mener notre combat contre la maladie de CHARCOT.

Notre week-end de l'année dernière a été chamboulé dû à la météo défavorable, mais de nombreux donateurs nous ont permis de reverser 10 000€ comme chaque année c'est en mains propres que nous remettons directement la somme.

Merci
aux nombreux
bénévoles,
aux associations,
à la mairie

Le Bureau



Le Club de l'Amitié

Le club de l'amitié qui compte 156 adhérents a repris mensuellement toutes ses activités habituelles : réunion, boules, belote etc....

L'année 2022 a débuté par la galette des rois le jeudi 13 Janvier, jour de notre assemblée générale. Suite à cette réunion, le bureau a été reconduit.

En raison des conditions sanitaires, nous n'avons pas fait de potée cette année.

Nous avons recommencé les concours de belote en Février, 6 ont lieu au cours de cette année et 3 concours de boules.

Le pique-nique a eu lieu le 21 Juillet, salle du Grand Verger, nous étions 77. Ce fut un moment de convivialité et de partage où chacun était heureux de se retrouver.

Le jeudi 27 Octobre, nous avons fêté les 45 ans de l'association. 122 personnes étaient présentes au repas en partie offert par l'association. Belle journée pleine d'émotions. Des photos récentes et anciennes des différentes activités de l'association ont été présentées sur des panneaux.

Le jeudi 15 Décembre, nous offrirons la bûche de Noël et nous encaisserons la cotisation pour l'année 2023 qui reste fixée à 15 euros.



Le 12 Janvier 2023, ce sera la galette des rois et notre assemblée générale avec élection du tiers sortant. **Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres.**

Nous avons une pensée pour nos adhérents décédés cette année et, une particulière, pour **Ernest Pichon**, notre ancien Président.

Merci à la municipalité pour la subvention qui nous est accordée chaque année.

Joyeux Noël et meilleurs voeux pour 2023.

Le Président,
Jean-Paul Bourdais

Bayé Danses Trad

Le 25 mars 2022 nous avons organisé notre fest noz avec 3 groupes. Celui-ci a été un gros succès avec 180 danseurs et la saison s'est terminée le 27 juin 2022.

Notre nouvelle saison a démarré le 13 septembre 2022 avec 36 danseurs. Les cours sont assurés par **DANIEL VIGOUR** accompagné d' **EMILE GAILLARD** à l'accordéon.

Les cours ont lieu à la salle des loisirs tous les mardis soir à 20h30 hors vacances scolaires.

Notre prochain Fest Noz aura lieu le 25 mars 2023.

Nous remercions Monsieur le Maire et sa municipalité pour l'aide financière ainsi que le prêt gratuit de la salle des loisirs.

BONNES FETES DE FIN D ANNEE ET MEILLEURS VOEUX POUR 2023.

Le Président,
Jean-Yves FLAUX



Notre-Dame des Landes



C'est le 28 août 2022 que le 77ème pèlerinage a rassemblé près de quatre-cents pèlerins venus de tous les horizons.

La messe du matin ainsi que la prière mariale de l'après-midi ont été célébrées par le père Olivier Gazeau, vicaire général du diocèse de Rennes, par le père Thierry Simon, curé de la paroisse Saint-Samson de Dol et par le père Marc, prêtre polonais arrivé la veille.

Merci à tous les nombreux enfants qui ont participé ainsi que les adultes pour le bon déroulement de la cérémonie.

Une adulte a eu la joie de faire la « première des communions » en présence de son fils séminariste.

Après la messe, l'assemblée s'est mise en procession afin que le père Gazeau et les autres prêtres bénissent les deux stèles placées cette année afin de se rappeler de l'histoire des lieux.

Un olivier a également été planté pour remplacer le marronnier mort de la sécheresse.

Merci à la famille Durand qui a donné les stèles, à **Monsieur Moubèche** pour la pose et la gravure des deux plaques.

Le pot de l'amitié fut apprécié de tous et a permis d'échanger quelques mots.

Le pique-nique rassembla pèlerins et membres de l'association. Il se termina par un café offert par les voisins que nous remercions.

Merci à la municipalité de leur présence et de leur aide financière pour nous aider à entretenir, sécuriser et améliorer ce lieu chargé d'histoire.

Merci aux propriétaires des lieux et aux locataires pour l'accès aux parkings. Merci aux personnes qui ont, encore cette année, magnifiquement fleuri les lieux malgré la sécheresse.

Merci aux personnes qui ont prêté les stands, matériels et véhicules ainsi qu'à tous les bénévoles qui permettent de vivre cette magnifique journée.

L'association souhaiterait retrouver des archives (photos et autres documents). Une photocopie nous ferait plaisir. Merci d'avance.

Rendez-vous le dimanche 27 août 2023 pour le prochain pèlerinage. En attendant, vous pouvez vous joindre au chapelet qui a lieu tous les jeudis en fin de journée à partir du mois de mai durant la belle saison.

Joyeux Noël. Bonne année.

L'association
Notre-Dame des Landes



Arts et Cultures

L'année 2022 aura marqué la reprise d'une activité normale pour la vie associative de notre commune et en particulier pour Arts et Cultures.

Trois représentations théâtrales ont pu se produire dans nos salles :

- **MARIAGE BLANC** en février avec deux brillants acteurs d'une troupe parisienne, a été très apprécié.
- **LE CHAOS DU CHOEUR** en mars avec son répertoire varié de chansons burlesques ou émouvantes
- **SOPHIA TAHI, CHANTEUSE DE BLUES** en avril, en collaboration avec CAMADOL, association d'aide aux migrants sur Dol de Bretagne.

Sur impulsion de la mairie plusieurs associations de Bagger-Morvan et en particulier le Comité des fêtes et Arts et Cultures se sont mobilisés pour qu'une FETE DE LA MUSIQUE ait lieu dans notre commune le 25 juin. Cette fête très réussie a été appréciée par plusieurs centaines de personnes au cours de cette belle soirée de début d'été. Merci à tous les artistes bénévoles de l'avoir animée avec autant de talent !

Le 27 août Arts et Cultures a tenu un stand au cours du forum des



associations auquel nous avons été conviés. Ce moment fut l'occasion de se rencontrer entre animateurs de différentes associations et de se faire connaître de la population.

Le conseil d'administration d'Arts et Cultures est désormais composé de 14 personnes dont bien sur les animateurs et animatrices des ateliers. Les 70 adhérents s'acquittent d'une cotisation dont le montant de 20 euros ne changera pas. Cette adhésion ouvre la participation à tous les ateliers d'Arts et Cultures et donne l'accès au tarif réduit pour les représentations théâtrales.

La saison culturelle ouvrira le week-end des 19 et 20 novembre avec la troupe brésilienne « ISSUE DE SECOURS » avec leur pièce « LES

HOMMES PREFERENT MENTIR ». Quatre autres représentations sont programmées pour 2023, dont un spectacle à l'intention des enfants début janvier.

Les ateliers d'Arts et Cultures ont repris depuis septembre leurs activités : danses en ligne, cuisine, travaux d'aiguilles, informatique et théâtre.

Au nom du conseil d'administration je remercie la municipalité pour la subvention accordée chaque année à notre association.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et MEILLEURS VOEUX POUR 2023

La Présidente, Lydia MILHAU

ACCA Chasse

Comme chaque année, pour nous chasseurs **l'année cynégétique commence le 1er juillet et se termine le 30 juin**. Dans les faits l'ouverture a lieu le 15 août en battue pour le sanglier et le renard, suivie le troisième week-end de septembre par l'ouverture générale marquant le début de la chasse au petit gibier et l'incorporation du chevreuil dans les plans de chasse en battue.

La fin de saison, elle aussi se fait progressivement, le deuxième week-end de janvier pour le petit gibier sédentaire (perdrix et faisans par exemple) et les 20 et 28 février pour les migrateurs que sont les pigeons et les bécasses des bois. La fin des battues a lieu le troisième dimanche de février,

même si depuis plusieurs années, nous observons une dérogation sur arrêté préfectoral nous permettant de chasser le sanglier jusqu'au 31 mars suite à la prolifération et les divers dégâts occasionnés par ces derniers.

Comme tout le monde, nous avons été impactés ces dernières années par le covid-19. Nous n'avons donc pas pu mener à bien toutes les manifestations souhaitées. Malgré tout, nous avons pu organiser depuis deux ans **un concours de palet le premier week-end de juillet** au stade de Beauregard. Forts de nos succès, nous espérons le reconduire chaque année.

Je tiens à remercier pour ce fait la

municipalité et tous les bénévoles, hommes, femmes, enfants qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation.

Je remercie aussi tous les chasseurs de l'ACCA pour leurs bons comportements, que ce soit au petit gibier où dans les battues tout en leur rappelant les responsabilités qui nous incombent en cette période où la pratique de la chasse divise.

Enfin je vais finir par **remercier les membres du bureau qui me soutiennent toute l'année**.

*Le Président,
Guillaume ROME*



Accueil Loisirs

L'accueil de loisirs de Bagger Morvan est géré par la Communauté de Communes du Pays de Dol-de-Bretagne et de la baie du mont Saint Michel et accueille les enfants jusqu'à 12 ans au même titre que les accueils de Dol-de-Bretagne, Pleine-Fougères et Cherruieux. Le centre est ouvert pendant les vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël et de 2 semaines de fermeture en Août.

Le centre a connu quelques changements en cours d'année, notamment en ce qui concerne la direction.

En effet, depuis les vacances de Printemps 2022, M. Aurélien NAY, qui occupe dorénavant le poste directeur des espaces jeunes de Dol-de-Bretagne et d'Epiniac, a été remplacé par Mme Soizic HAYER.



L'accueil de loisirs a également changé de nom puisqu'il se nomme maintenant « Les Légendaires ». Les groupes par tranche d'âge ont bénéficié d'une appellation : les 3-5 ans sont les « Korrigans », les 6-8 ans les « Elfes » et les 9-12 ans les Dragons.

Cette année a été riche en sorties et en découvertes. Les enfants ont pu effectuer des activités autour de la nature avec l'association Des Idées Plein La Terre. Une grande fête du centre à laquelle étaient conviés les familles, les élus de la mairie de Bagger-Morvan et de la Communauté de Communes s'est tenue dans les locaux du centre. Des sorties variées tel que le zoo de Champrepus, le labyrinthe de maïs de Combourg, le parc de l'ange Michel et Kampus 137 à Crevin. Les enfants ont également

pu aller à la plage de Dinard et profiter des matinées piscine à Dolibulle.

Nous avons hâte de vous compter parmi « Les Légendaires » dès les vacances d'Hiver 2023 pour participer à des loisirs ludiques, variés et éducatifs et partager des bons moments avec l'équipe d'animation.

Adresse : 11 bis, rue du Général de Gaulle, 35120 Bagger Morvan

Ouverture : Vacances d'Automne, d'Hiver, de Pâques, d'été (fermeture 2 semaines en août)

Horaires de fonctionnement : 7h30-18h30

Mail : acmbm@ccdol-baiemsm.bzh

Téléphone : 09 72 97 20 69

La Communauté de communes vous aide dans l'achat de votre vélo électrique

Souhaitant favoriser les mobilités durables, les élus communautaires ont acté la mise en place d'une aide à destination des particuliers pour tout achat d'un vélo à assistance électrique.

Dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité alternative à la voiture individuelle, une aide financière, sous la forme d'une subvention, est proposée aux habitants qui feront l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf ou qui feront électrifier leur vélo. Cette subvention, soumise à des conditions d'éligibilité, est fixée à hauteur de 100 € dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée.

Pour les habitants réalisant l'achat d'un VAE neuf, si vous êtes éligible

à l'aide de la Communauté de communes, vous pourrez également cumuler cette aide avec celle de l'Etat (100 €) et le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie. Les conditions d'éligibilité adoptées par la Communauté de communes sont strictement identiques à celles de l'Etat. Retrouvez les conditions et démarches à réaliser sur [https:// www.ccdol-baiemsm.bzh/favoriser-lusage-du-velo/](https://www.ccdol-baiemsm.bzh/favoriser-lusage-du-velo/).

Je suis éligible : comment faire ma demande ? Pour réaliser votre demande d'aide, vous devez remplir le formulaire téléchargeable sur notre site internet et le transmettre dûment complété avec les pièces justificatives à transport@ccdol-baiemsm.bzh ou par voie postale au siège de la Communauté de communes. Pour

pouvoir bénéficier de l'aide de l'Etat en complément, vous devez réaliser votre demande d'aide auprès de l'Etat sur : www.asp-public.fr/bonus-velo-assistance-electrique.



Espace jeunes

Les mercredis de 12h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires, l'Espace Jeunes de Dol de Bretagne est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans qui souhaitent se retrouver pour échanger, discuter, partager, vivre des animations à travers des activités sportives, culturelles ou encore lors de sorties.

L'Espace Jeunes de Dol de Bretagne fonctionne sous l'égide de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel, qui gère également sur le territoire d'autres structures jeunesse loisirs comme l'Espace Jeunes d'Epiniac, de Pleine-Fougères, du Mont-Dol / Bagger Pican ou encore celui du Vivier-sur-mer.

Pour s'inscrire, le jeune doit être en sixième ou être dans l'année de ses 12 ans. Un dossier d'inscription doit également être rempli par le jeune et ses responsables légaux afin d'accéder au local. Enfin, une cotisation annuelle de 15 euros est demandée aux familles. Renouvelable à partir du 1er septembre de chaque année, cette cotisation donne accès à tous les Espaces Jeunes du Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

L'espace jeunes est un endroit où les jeunes peuvent rencontrer de nouvelles personnes, profiter ensemble des activités proposées par l'animateur Aurélien mais aussi mettre en œuvre des projets.

Au cours de l'année, des activités diverses et variées sont mises en place telles que des activités sportives, culturelles, des sorties à l'Ange Michel, à Festyland, au laser game et à l'escape game de Montgermont, au soccer et au trampoline parc de la Mézière... Dans notre structure (située au 1 rue des tendières, 35120 Dol de Bretagne), des animations sont mises en place comme des pyramides des défis, des clues géants, de la peinture sur T-shirt, des soirées à thème (« Loup Garou » par exemple),

Ainsi, en 2022, l'espace jeunes a

accueilli une centaine de jeunes et attend de nouveaux participants pour cette année 2023. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Aurélien et à vous inscrire pour venir nous rejoindre.

Nous vous attendons donc à l'Espace Jeunes de Dol de Bretagne afin de vous joindre au groupe où la convivialité et la bonne ambiance sont présentes pour rencontrer de nouvelles personnes et participer aux activités proposées.

Bonne année 2023 à vous !



Aurélien NAY
Responsable des Espaces Jeunes de Dol de Bretagne et Epiniac

Tél. : 06 33 23 04 87
Mail : ejdol@ccdol-baiemsm.bzh
Instagram : espacesjeunesdolmtstmichel



PASSE TON BAF A !

deviens animateur !

La Communauté de communes recrute des animateurs et finance la formation BAF A à hauteur de 80%. Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAF A) est un diplôme qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents en Accueils de Loisirs.

OUVERT À TOUS : DEMANDEURS D'EMPLOI, JEUNES À PARTIR DE 16 ANS, AGENTS EN POSTE DANS LES COMMUNES...

BAF A HORS TERRITOIRE

**9 stagiaires BAF A
+ 1 stagiaire BAF D**

Sessions organisées en pension ou demi-pension hors du territoire.



Une formation BAF A tout près de chez toi !

La Communauté de communes propose des sessions de formation sur le territoire :

Du 11 au 18 février 2023
au Lycée Les Vergers
à Dol de Bretagne

BAF A TERRITOIRE

20 stagiaires BAF A

Sessions de formation générale et approfondissement organisées en demi-pension sur le territoire. Une participation de 100 € par session est demandée au stagiaire.

+ D'INFOS : Service Enfance-Jeunesse
Tél. 02 99 80 19 85 - celine.maloisel@ccdol-baiemsm.bzh





Pass Commerce et Artisanat Prolongation du dispositif de soutien aux TPE

La Région, compétente en matière de développement économique, a le souci de moderniser et de dynamiser l'activité des entreprises commerciales et artisanales.

Soutenir l'investissement :

La Communauté de communes s'est associée à la Région Bretagne pour agir sur 18 communes du territoire (Dol-de-Bretagne comptant plus de 5 000 habitants est exclue de ce dispositif) afin d'aider financièrement les entreprises à réaliser leurs travaux d'investissement. Qu'il s'agisse d'un projet de création, de reprise, de modernisation ou d'extension de l'activité, le Pass Commerce et Artisanat permet aux entrepreneurs de faire face aux coûts liés à des investissements : travaux immobiliers

(accessibilité, mise aux normes, embellissement)... Le dispositif permet également de financer des investissements immatériels, notamment des prestations de conseil. Ce Pass prend en charge 30% des dépenses éligibles, plafonnées à 16 666 € HT soit une aide maximale de 5 000 €. Pour bénéficier de l'aide, cofinancée à 50% par le Conseil Régional et 50% par l'intercommunalité, l'artisan ou le commerçant peut se faire accompagner dans le montage de son dossier par la Chambre de commerce et d'industrie ou par la Chambre des métiers et de l'artisanat.

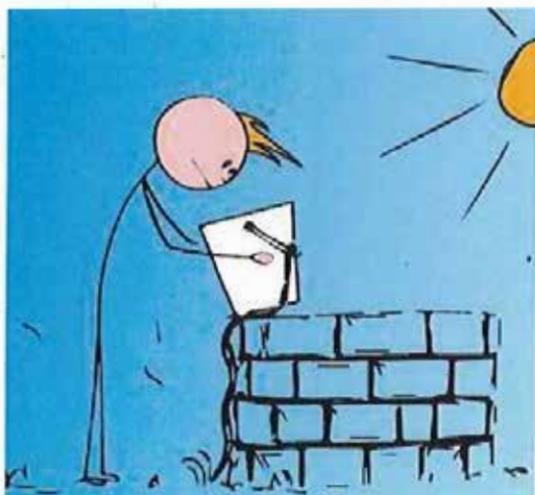
Un volet numérique :

Ouvert aux 19 communes du territoire

(Dol-de-Bretagne incluse), un volet numérique a été ajouté au dispositif du Pass Commerce Artisanat : il permet d'obtenir jusqu'à 50% d'aides sur des investissements liés à la digitalisation de son entreprise (à partir de 2 000 € HT de dépenses éligibles).

Prolongation du dispositif jusqu'au 30 juin 2023

En accord avec la Région Bretagne, la Communauté de communes prolonge ce dispositif jusqu'au 23 juin 2023 dans le cadre de la crise sanitaire afin d'accompagner la reprise et les investissements nécessaires. En 2021, 7 entreprises ont bénéficié du Pass Commerce Artisanat et 1 entreprise du volet numérique.



 Les Eaux de Beaufort

www.eaux-beaufort.fr

Suite aux événements climatiques de cet été, si vous souhaitez recevoir tous types d'alertes (sécheresse, travaux...) par mail ou téléphone, nous vous invitons à vérifier et / ou renseigner vos coordonnées sur

www.service.eau.veolia.fr



Vous pouvez aussi contacter le 09 69 323 529. Ce numéro est également accessible pour toutes les urgences techniques 24h/24 et 7jours/7.

les actualités du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne



Des panneaux pédagogiques pour sensibiliser à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDoI) œuvre pour la restauration des cours d'eau de son territoire. Les travaux qu'il réalise ont pour but de préserver les milieux aquatiques, d'améliorer la qualité de l'eau et de maintenir les usages qui leur sont liés.

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation, le SBCDoI a réalisé 4 panneaux pédagogiques

afin d'expliquer les travaux de restauration de cours d'eau et des milieux aquatiques effectués sur 3 sites.

Installés le long de sentiers de randonnée, ces panneaux ont aussi vocation à informer/sensibiliser le public sur les fonctionnalités des sites retrouvés et à développer une conscience collective autour des enjeux de l'eau.

- 2 panneaux sur le site de Carfantin à Dol de Bretagne sur la restauration du Guyoult et de son affluent le Pic Oiseau,
- 1 panneau proche de la déviation sud-est à Dol-de-Bretagne sur la restauration du Guyoult et la remise en fond de vallée du Tertre Bintin,
- 1 panneau dans la Forêt du Mesnil au Tronchet sur le reméandrage du Meleuc.

Selon les sites, l'agence de l'eau Loire-Bretagne a apporté une aide financière allant de 50% à 80% (avec le soutien de France Relance), le Département d'Ille-et-Vilaine de 30% et le SBCDoI de 20%.



Sécheresse : gardons les bons gestes !

Malgré les dernières pluies, chacun est appelé à rester vigilant pour économiser l'eau.

Pour éviter une pénurie d'eau, voici quelques recommandations pour réduire vos consommations :

Lutter contre les fuites : elles représentent 20% de la consommation d'un foyer

- surveiller sa consommation et entretenir sa robinetterie (changer régulièrement les joints, acheter du matériel robuste).

Éviter le gaspillage

- ne pas faire tourner les lave-linges ou les lave-vaisselles à moitié vides, ne pas laisser couler l'eau en permanence pendant la toilette (en fermant le robinet pendant que l'on se lave les dents, on peut sauver plusieurs litres d'eau).

- préférer les douches aux bains : un bain consomme cinq fois plus d'eau qu'une douche.
- éviter le lavage des voitures à grandes eaux, un lavage représente 200 litres d'eau environ.
- préférer les lavages à haute pression, plus efficaces et moins consommateurs d'eau.

Réutiliser l'eau

- l'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes.
- en période de sécheresse, éviter de remplir les bassins pour enfants et les piscines non pourvues d'une recirculation de l'eau. Chaque fois que possible, utiliser l'eau de ces bassins pour l'arrosage des plantes.

Dans le jardin

- un binage équivaut à deux arrosages.
- le paillage protège du froid, mais aussi des fortes chaleurs et

- conserve mieux l'humidité du sol.
- arroser tard le soir car l'évaporation sera réduite.
- utiliser des techniques économes comme le goutte-à-goutte, des tuyaux suintants ou des systèmes d'arrosage programmés.
- recueillir l'eau de pluie au bas des gouttières.
- tenir compte de la pluie prévue ou tombée les jours précédents.
- faire 2 ou 3 arrosages copieux par semaine, non de petits arrosages quotidiens.

Pour suivre l'évolution de la situation

Pour connaître en temps réel les mesures de restriction ou d'interdiction applicables dans votre commune et en fonction de la ressource utilisée et des usages : <http://sigthema35.alwaysdata.net>





Restauration du Guyoult aux Tanneries à Dol-de-Bretagne : le cours d'eau peut de nouveau accueillir des poissons migrateurs
Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) vient d'achever des travaux de restauration du Guyoult sur le site des Tanneries à Dol-de-Bretagne. Sur cette ancienne friche industrielle, le cours d'eau jusque-là « dissimulé » sous des dalles de béton est de nouveau visible par les Dolois. L'amélioration du fonctionnement hydraulique et écologique du Guyoult va sans nul doute permettre le retour d'espèces piscicoles migratrices telles que la truite fario ou encore l'anguille.

Le site des Tanneries a tout d'abord accueilli des moulins à eau, puis des tanneries au 18^e et 19^e siècle et enfin une grande entreprise de fabrication de meubles en bois

qui sera détruite dans les années 80. A cet endroit, plusieurs seuils rendaient infranchissable le fleuve par les poissons migrateurs. De plus, le resserrement artificiel du lit contraignait fortement l'écoulement de l'eau et induisait de forts risques d'inondation en amont.

La restauration du cours d'eau

Le projet a consisté à rétablir un bon écoulement de l'eau afin de faciliter la circulation des sédiments et des poissons migrateurs. Pour ce faire, les dalles surplombant le cours d'eau ainsi que deux seuils - dont un sous le pont de la rue des Tanneries - ont été supprimés. Le tracé du Guyoult a aussi été légèrement modifié pour adoucir sa courbe au niveau de sa confluence avec le ruisseau des Tendières, préservant ainsi la digue des assauts du courant pendant la saison hivernale. Le lit du cours d'eau a été élargi, passant de 3 m à 5 m et le fond du lit restauré par la mise

en place d'une couche de gravier adapté.

Cette opération s'inscrit dans le prolongement des différents travaux menés depuis 2017 par le SBCDol pour restaurer la continuité écologique* sur le Guyoult depuis la mer :

- installation de petites cales sur les portes à flot du Vivier-sur-mer afin d'assurer le passage des civelles (anguilles juvéniles),
- création d'une rampe d'enrochement au lieu-dit Le Haut-Pont à Mont-Dol pour faciliter la montaison de l'espèce (2020),
- remise en fond de vallée complète du Guyoult sur le site de Carfantin à Dol-de-Bretagne (2021).

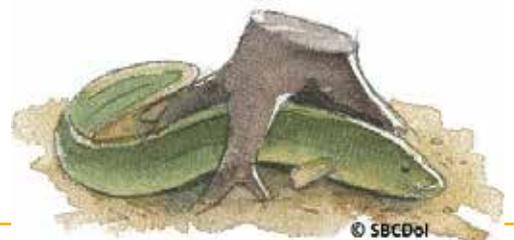
La Ville de Dol-de-Bretagne accompagne ces travaux par l'aménagement d'une aire de stationnement paysagée d'une soixantaine de places et la création d'un cheminement piétonnier pour rejoindre le parvis de la cathédrale et le centre-ville. Une descente à l'eau en pente douce permettra aux habitants de se réappropriier le cours d'eau et aux scolaires de venir y étudier les milieux aquatiques.

* La continuité écologique, c'est quoi ?

La réglementation européenne rend obligatoire le rétablissement de la continuité écologique sur le Guyoult, cours d'eau classé en liste 2 (art. L 214-17 du code de l'environnement – arrêtés du 10/07/2012).

Rétablir la continuité écologique sur le Guyoult, c'est assurer le transport suffisant des sédiments dans la rivière et permettre aux poissons migrateurs d'y circuler sans obstacle infranchissable pour atteindre leur zone de reproduction et de croissance - ici les eaux douces du marais de Dol.

Les différents travaux réalisés depuis 5 ans sur le Guyoult par le SBCDol ont permis de libérer plus de 50 km de cours d'eau accessibles à la truite fario et un peu plus de 70 km pour l'anguille.



Ces travaux ont été financés à 50% par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, à 20% par la Région Bretagne et à 10% par le Département d'Ille-et-Vilaine. Le SBCDol a apporté un financement de 20%.

Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez-nous :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)
 1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE
 Tél : 02.57.64.02.54 - contact@sage-dol.fr

Retrouvez toutes les informations du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SBCDol sur www.sage-dol.fr
 Suivez notre actualité sur Facebook

Assistante maternelle

La liste est disponible à la mairie, sur le site internet ou sur www.assistantsmaternels35.fr

Objets trouvés



Nous récupérerons régulièrement en mairie, les objets retrouvés sur la commune (téléphone, bijoux, clés, vêtements, lunettes, gants...)

N'hésitez pas à venir nous consulter.

Les cartes nationales d'identité et passeport

La commune de Baguer-Morvan ne peut plus recevoir les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports (sur décision gouvernementale).



Les démarches se font auprès des mairies dotées de stations biométriques. Les mairies les plus proches sont Dol-de-Bretagne, Combourg et Saint-Malo. Il faut contacter la mairie de vos souhaits afin de fixer un rendez-vous et vous présenter ensuite en ayant rempli une pré-demande en ligne sur le site:

www.demarches.interieur.gouv.fr

Conciliateur de Justice



Consommateur, commerçant, salarié, voisin, locataire, bailleur... **Vous avez un litige ?** Pensez au conciliateur de Justice ! C'est totalement gratuit et c'est un préalable obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 €.

Permanence à la mairie de Dol-de-Bretagne les 2^{ème} et 3^{ème} jeudis du mois de 09h à 12h. **02 99 48 00 17**

Cartouches d'encre imprimante et photocopieur usagés et piles

La Mairie récupère les cartouches d'encre d'imprimante et de photocopieur. Vous pouvez également venir déposer vos piles usagées.

Architecte Conseil

Mathias DENIAUD, architecte conseil du département tient des permanences à la mairie de Dol de Bretagne un lundi par mois. Les rendez-vous sont à prendre au 02.99.48.00.17



Civisme



Nous vous rappelons que les chiens ou chats en divagation seront ramassés par la fourrière animale « Chenil Service ». Les propriétaires des animaux devront s'acquitter d'un forfait fourrière de **94 €** pour récupérer leur animal, et de **164.50 €** si l'animal n'est ni tatoué, ni pucé.



Les propriétaires ou les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs plus particulièrement en période hivernale. Merci de veiller au bon entretien devant chez vous, cela participe à l'embellissement de la commune.

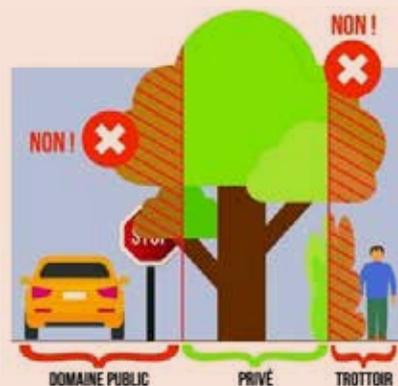
Brûlage des déchets

Tout brûlage extérieur y compris pour les déchets issus de tailles de haies ou arbres est strictement interdit par arrêté préfectoral. Les déchets verts doivent être déposés à la déchèterie. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à **450 €**.



Élagage

Afin de faciliter la circulation sur les voies routières et piétonnes et dans un souci de maintenance des réseaux aériens, tout propriétaire est dans l'obligation d'élaguer régulièrement les arbres, arbustes et haies qui bordent sa propriété. La voie publique, en particulier, doit être dégagée de tout empiètement par les végétaux.



OBJECTIF CITOYEN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.demarches.defense.fr
Éditeur: "Jeune et JAPD"

LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

TARIFS COMMUNAUX 2023



SALLE DU GRAND VERGER

GRATUIT y compris le chauffage pour les 2 Arbres de Noël (CDF et MSTV) et les Classes,

GRATUIT sans le chauffage pour le CDF (goûter offert au Club de l'Amitié)

GRATUIT pour chaque école 1 fois par an pour les P'tits Bouts et l'Apel

	COMMUNE	HORS COMMUNE
CAUTION	300.00 €	400.00 €

LOCATION WEEK-END ET JOURS FERIES

Avec cuisine	490.00 €	780.00 €
Journée suppl.	50.00 €	100.00 €

LOCATION SEMAINE HORS MARIAGE DU LUNDI AU JEUDI

Repas	120.00 €	290.00 €
Réunion	70.00 €	180.00 €

Concours de belote du lundi au jeudi	100.00 € chauffage compris	
--------------------------------------	-------------------------------	--

ASSOCIATIONS DE BAGUER MORVAN

1ère location	110.00 €
2ème location	165.00 €
3ème location	220.00 €
Locations suivantes	350.00 €

CHAUFFAGE SELON BESOIN

pour un week end	130.00 €
pour une journée ou une soirée	70.00 €

VAISSELLE	COMMUNE	HORS COMMUNE
Associations de Baguer-Morvan	Gratuit	
les 50 couverts	30.00 €	50.00 €

VAISSELLE CASSEE OU EGAREE	COMMUNE	HORS COMMUNE
L'assiette		4.50 €
L'assiette à pizza		6.00 €
Tasse, verre, couvert		2.50 €

Un dispositif permet de couper l'alimentation électrique sur la scène de chaque salle à partir de 3 heures du matin, afin de faire respecter l'arrêt des sonorisations à partir de cette heure.



SALLE DE LOISIRS

GRATUIT pour toutes les associations de la commune (sauf chauffage)

	COMMUNE	HORS COMMUNE
CAUTION	150.00 €	200.00 €
WEEK END	210.00 €	350.00 €
Journée suppl.	50.00 €	100.00 €
Vin d'honneur-réunion	55.00 €	90.00 €
Belote-théâtre-thé dansant	90.00 €	150.00 €
Forfait consommable selon les besoins	50.00 €	80.00 €

Pas de location de vaisselle dans cette salle.

CONCESSIONS CIMETIÈRE ET CINÉRAIRE

TARIFS		
Concession simple de 2m ²	30 ans 200 €	50 ans 350 €
Columbarium case 4 urnes + plaque de marbre	30 ans 800 €	50 ans 1050 €
Cave urne case 4 urnes + plaque de marbre	30 ans 800 €	50 ans 1050 €
Cave urne nue	30 ans 200 €	50 ans 350 €

CANTINE - GARDERIE

	TARIFS	
CANTINE	3.20 €	2.80 € à partir du 3 ^{ème} enfant
GARDERIE ECOLE PUBLIQUE	1.90 € le matin 7h30 – 8h50	2.20 € le soir 16h40 – 18h30



Classe 0

Calendrier des Manifestations publiques pour 2023 à Baguer-Morvan

D'autres manifestations pourront se greffer au cours de l'année

Sam. 7 janv.	11h Cérémonie des Voeux (Municipalité)	Salle du Grand Verger
Dim. 8 janv.	16h Spectacle pour Enfants « Panique dans la malle à jouets » (Arts et Cultures)	Salle des Loisirs
Mardi 17 jan.	Concours de Belote (Club des Aînés)	Salle des Loisirs
Sam. 21 janv.	20h30 Théâtre « Allo Quoi » (Arts et Cultures)	Salle des Loisirs
Dim. 22 janv.	15h Théâtre « Allo Quoi » (Arts et Cultures)	Salle des Loisirs
Dim. 29 janv.	10H30 Accueil des Nouveaux Habitants et des Bébés nés en 2022 (Municipalité)	Salle Grand Verger
Sam. 4 févr.	Repas Couscous (Comité Des Fêtes)	Salle Grand Verger
Mardi 7 févr.	Concours de Belote (Club des Aînés)	Salle des Loisirs
Sam. 18 févr.	Repas Jambon braisé et Soirée (les Volants de Roz)	Salle Grand Verger
Dim. 5 mars	Braderie puériculture (Apel Baguer Roz)	Salle des Sports
Sam. 11 mars	Repas Choucroute (Foot)	Salle du Grand Verger
Dim. 19 mars	14h Après-midi Danses en ligne (Arts et Cultures)	Salle du Grand Verger
Mardi 21 mars	Concours de Belote (Club des Aînés)	Salle des Loisirs
Sam. 25 mars	Fest-Noz (Bayé Dance Trad)	Salle du Grand Verger
Sam. 1 ^{er} avril	20h30 Théâtre, comédie « W&C » (Arts et Cultures)	Salle des Loisirs
Dim. 2 avril	15h Théâtre, comédie « W&C » (Arts et Cultures)	Salle des Loisirs
Mardi 4 avril	Concours de Belote (Club des Aînés)	Salle des Loisirs
Lundi 8 mai	Cérémonie de la Victoire 1914 (U.N.C)	Monument aux morts
Sam. 13 mai	Repas Cochon Grillé (Basket)	Salle du Grand Verger
Dim. 14 mai	Tournoi de Badminton (Badminton)	Salle des Sports
Jeudi 18 mai	Tournoi de Foot Senior de l'Ascension (Foot)	Stade de Beaugerard
Dim. 28 mai	Course à Pied « Le Défi du Mt Dol » (Le Lièvre et la Tortue)	Départ Stade ou Dol
17 & 18 juin	2 jours de courses : Stock Car (Les Volants de Roz)	Roz-sur-Couesnon
Sam. 24 juin	Pique-nique (U.N.C)	Salle des Loisirs
Sam. 24 juin	Repas 20 ans de l'Association (Le Lièvre et la Tortue)	Salle Grand Verger
Sam. 24 juin	Fête de la musique (Municipalité, C.D.F., Arts et Culture)	Bourg
Sam. 1 ^{er} juillet	Tournoi inter licenciés (Foot)	Stade de Beaugerard
Dim. 2 juillet	Concours de palets (ACCA)	Stade de Beaugerard
Jeudi 13 juillet	Fête Nationale : Repas, Spectacle, Feu d'Artifice, Bal (C.D.F.)	Stade de Beaugerard
Mardi 15 août	Concours de Palets (Foot)	Stade de Beaugerard
Dim. 27 août	Pèlerinage à la grotte (Association « Notre Dame des Landes »)	Notre Dame des Landes
Sam. 2 sept	Concours de pétanque (Comité des Fêtes)	Stade de Beaugerard
Dim. 3 sept	Concours de pêche & Vide Grenier (Comité des Fêtes)	Bourg
Sam. 11 nov.	Cérémonie Armistice 1918 et hommage aux anciens (Algérie, Tunisie, Maroc) (U.N.C)	Monument aux morts
Courant nov.	Tournoi des Familles (Basket)	Salle des Sports
Fin nov.	Braderie puériculture (Appel les Ptits Bouts)	Salle des sports
Dim. 26 nov.	Marche pour la maladie de Charcot (Un Pied devant l'Autre)	Stade de Beaugerard
Dim. 10 déc.	Arbre de Noël des Écoles (Comité des Fêtes)	Salle Grand Verger
Vend. 29 déc.	Tournoi en salle (Foot)	Salle des sports

Dates précises à définir :

Mai juin juillet & septembre : Concours de boules (Club des des Aînés) Salle des Loisirs

Oct nov déc : Concours de belote (Club des Aînés) Salle des Loisirs



Classe 2